

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



NOS ACTIONS

EN PROPRE

LES ACTIONS « EN PROPRE »

Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé*, et de favoriser leur visibilité au niveau régional.

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels du sanitaire, du médico-social, du culturel ou de l'artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel proposé en 2023 pour ces actions en propre a été pensé en lien avec les adhérents, une déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale.

En 2023, une assemblée générale s'est tenue en présentiel et distanciel le 2 juin à 9h30 au CH Saint-Jean-de-Dieu. Ce temps a donné l'opportunité aux adhérents de se retrouver pour évoquer ensemble l'année 2023 déjà bien entamée et d'échanger ensemble autour des perspectives 2024.

Le conseil d'administration, les adhérents et l'équipe d'interSTICES avaient pour objectif en 2023 de mettre en œuvre un programme d'actions en propre en lien avec les 4 axes de travail désignés comme prioritaires :

- **Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents.**
- **Développer notre réseau.**
- **Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**

Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents

Mutualiser et s'auto-former

- **Caméras cafés nouvelle saison de rencontres en visio, sous un format thématisé.**

Sur 2023, des rendez-vous en visio réservés aux adhérents d'interSTICES ont été programmés tous les premiers mardis de chaque mois de 14h à 15h30.

Ont ainsi été réalisés 8 caméras cafés sur 9 programmés. Une rencontre a en effet dû être annulée faute de participants en nombre suffisant.

- Mardi 7 mars 2023, 14h : *C'est quoi cette mode des droits culturels ? Quezaco et pourquoi devrais-je m'y intéresser ?* avec Séverine – 11 participants.
- Mardi 4 avril 2023, 14h : *Et si on osait se parler de recherche de soutien et financements privés ?* avec Olivia – 10 participants.
- Mardi 2 mai 2023, 14h : *La communication autour de mes projets ? Essentielle, sans doute, mais je verrais surtout si j'ai le temps... Vraiment ?* avec Sylvain – 8 participants.
- Mardi 6 juin 2023, 14h : *Et si on travaillait aussi l'hospitalité de nos espaces dans nos projets, ce serait pas mal non ?* avec Séverine – 4 participants.
- Mardi 4 juillet 2023, 14h : *Temps court, calendrier contraint, planning tendu, impression de tout faire dans l'urgence... Comment continuer à donner du sens à nos projets quand le temps n'en finit pas de s'accélérer ?* avec Sylvain – 6 participants.
- Mardi 5 septembre 2023, 14h : *Territoires par ci, territoires par là... Géographique, historique, administratif, politique, etc., quel mille-feuille ! Du territoire au terrain, comment déterminer où et avec qui l'on agit ?* avec Olivia – annulé faute d'un nombre suffisant de participants.

- Mardi 3 octobre, 14h : *Et si on essayait de faire aussi AVEC et pas seulement POUR, tout au long de nos projets ? Compliqué mais pas impossible ?* avec Séverine – 6 participants.
- Mardi 7 novembre 2023, 14h : *Prendre soin artistiquement et culturellement de ceux qui prennent soin ? Et si ce n'était pas tabou ?* avec Sylvain – 9 participants.
- Mardi 12 décembre 2023, 14h : *Sortons mémé des orties ! Passés 70 ans, la java est-elle forcément bleue et le petit vin blanc ? Quelles libertés et quels choix culturels pour les personnes âgées ?* avec Olivia – 7 participants.

Chacune de ces caméras cafés a réunis entre 4 et 11 personnes selon les thématiques. Nous avons pu observer la constitution d'un noyau dur de participants, fidèle de la proposition, auxquels d'autres adhérents venaient s'adjoindre selon leurs intérêts pour la thématique abordée. Les professionnels engagés ont exprimé leur intérêt pour le format de ces échanges : en distanciel, donc assez facilitant et régulier, répondant à un besoin d'échanges plus étroits avec le réseau. La matière partagée sur ces rendez-vous a toujours été très riche et foisonnante.

Le format d'une heure et demie sur une thématique a néanmoins des limites. Il permet de soulever des questions précieuses et faire converger des expériences sur un sujet, mais nécessiterait d'être complété par un second temps pour pouvoir approfondir les échanges et pousser les réflexions vers des outils concrets d'accompagnement. Par ailleurs, la proposition pensée pour permettre de toucher des adhérents moins mobilisés sur nos actions, notamment les plus éloignés, n'a répondu que partiellement à cet enjeu. Si effectivement la diversité des thématiques a pu permettre de voir se mobiliser de nouveaux adhérents, ce n'étaient pas forcément les plus éloignés géographiquement.

Au regard de ces limites et de l'opportunité d'une année 2024, où les échéances du programme devraient être moins fortes, il est envisagé de ne pas reconduire les caméras cafés, mais de relancer des groupes de travail dont les thématiques tiendront compte des envies et besoins des adhérents exprimés tout au long de l'année.

□ **Le chantier mécénat : diagnostic et premières actions.**

Où en est interSTICES en matière de mécénat aujourd'hui ?

- Une fiche "mécénat", conçue par un groupe de travail des adhérents, dans la mallette pédagogique ;
- Une collaboration avec le Crédit Coopératif il y a quelques années ;
- À la suite de ce partenariat, une envie/un besoin de trouver de nouvelles ressources : embauche d'une chargée de mission avec un temps dédié au mécénat qui, après une précédente expérience du micro-mécénat dans le Puy-de-Dôme, s'est formée auprès de l'Association Française des Fundraisers en novembre 2022 (formation validée par interSTICES et financée par l'OPCO Uniformation) ;
- Une réflexion engagée au sein du CA sur le positionnement d'interSTICES, pour préciser les attentes, les objectifs, les engagements et les valeurs à défendre dans une recherche de partenaires privés.

Nous avons commencé à travailler en 2023 sur les nombreuses actions qu'il reste à déployer :

- Dans un premier temps, nécessité d'une charte éthique.
- A court terme, accompagnement des adhérents via :
 - Un groupe de travail,
 - Une veille des appels à projet,
 - Des rdvs individuels,
 - etc.,
- A moyen terme, levée de fonds et de mécénat de compétence pour le compte de l'association et de la vie du réseau, en étant vigilant à ne pas entrer en concurrence des adhérents et à préserver la dimension de service public du programme régional.
- En parallèle, travail de concertation à l'échelle du réseau Entrelacs.
- Des démarches administratives et réflexives initiées pour s'assurer de bien être éligible au mécénat (recherche d'un avocat pour accompagner la demande de rescrit fiscal auprès du

Trésor Public et la réécriture des statuts afférente, réaffirmation de l'intérêt général de l'objet statutaire de l'association, définition des besoins financiers, humains, des missions éventuelles pour un mécène de compétence), à la suite des échanges avec l'Entreprise Michelin autour du mécénat de compétence.

Ont par ailleurs déjà été mis en place en 2023 :

Une caméra café avec 10 adhérents organisée le 4 avril 2023 pour commencer un inventaire des pratiques et des besoins à l'échelle du réseau afin d'envisager plusieurs scénarios de développement des partenariats privés, à la fois pour l'association et en accompagnement des membres d'interSTICES. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Une aide aux porteurs de projets adhérents en termes d'ingénierie culturelle : veille mécénat, permanence mécénat, rendez-vous d'accompagnement individualisés et ciblés. Il pourrait être intéressant d'aller plus loin dans la veille qui est déjà faite, en l'incarnant et en tentant de créer des liens solides avec les fonds de dotation existants. Réactualisation des fiches mécénat de la mallette pédagogique (en cours).
- Une aide aux porteurs de projets adhérents en identifiant des mécènes pour eux à l'échelle de leur territoire mais qui ensuite feraient leurs propres démarches (cercle de financeurs par exemple, club de mécènes).
- Une aide au financement d'interSTICES directement. Et dans ce cas, pourquoi pas via mécénat de compétence, puisqu'il est plus compliqué de lever des fonds pour du fonctionnement général. Cette démarche doit veiller à ne pas entrer en concurrence avec celle des adhérents de l'association.
- Une intégration dans la dynamique de réseau avec le réseau national ENTRELACS pour des projets nationaux spécifiques.
- Une aide aux porteurs de projets adhérents en tant que redistributeur de fonds directement, en créant, par exemple un fonds de dotation, pour accompagner les projets qui ne rentrent pas dans le cahier des charges de la politique publique (type d'établissement, premier recours, maison de santé, résidence autonomie, projets à destination des équipes soignantes, etc. / projets prévention, etc.).
- En fonction du choix de l'une ou l'autre de ces trajectoires, cela engendrerait une structuration et des besoins RH très différenciés. Des choix en matière de communication très différents aussi. Pour commencer, il s'agit de rassembler les informations, cibler les contacts, et en fonction de ce qui arrive et du réseau qui se constituera, voir ensuite ce qui sera possible.

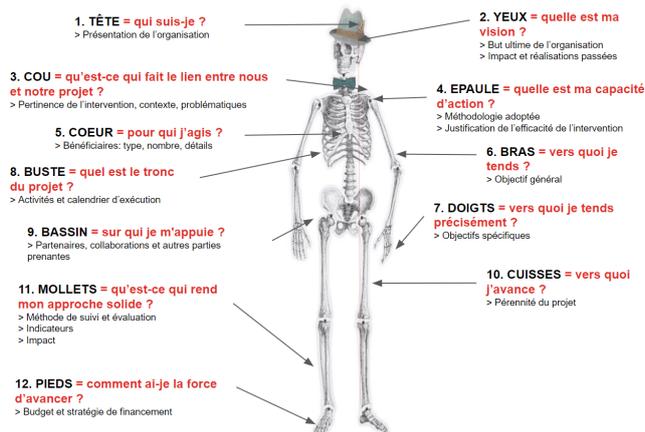
A l'occasion de la journée professionnelle organisée le 6 juillet 2023 à la Teppe, un atelier a posé les bases de la création d'un Groupe de Travail. L'approche en était la suivante : « dans un contexte de politiques et de ressources publiques tendues, entre nécessité et injonction, comment trouver une troisième voie, plus sereine et constructive, dans le développement de nos partenariats privés ? Partage d'expériences, de valeurs et d'enjeux permettront à chacun et à l'association de mieux se positionner, de construire ensemble pour vous accompagner de façon efficace dans la recherche et la construction de ces coopérations. » L'objectif de cet atelier était, via le partage d'expériences, d'aider chaque structure à dédramatiser, à trouver sa place dans les sinuosités des financements privés et interSTICES à imaginer différents modes d'intervention auprès des adhérents, en s'appuyant sur la mutualisation de compétences et de réseaux. L'idée est aussi de poser les différences, les complémentarités, les zones de porosité ou d'imperméabilité entre programme public et fonds privés.

- Intervention de Marianne Camus, Adjointe de direction à la Teppe, chargée du mécénat, sur son parcours, ses missions, ses réalisations et son approche du mécénat puis échanges avec les participantes (PowerPoint à récupérer). Quelques exemples des projets portés par la Teppe avec une recherche de financements privés.

- Temps de travail individuel sur Bob le Squelette, soit à l'échelle de sa structure, soit à l'échelle d'interSTICES, pour préciser sa recherche de fonds en fonction de la définition et de l'architecture de son projet, et de l'identification de ses acteurs.
- Conclusion : quel rôle pour interSTICES dans l'accompagnement des adhérents sur les questions de partenariats privés ? 5 pistes semblent avoir fait consensus :

- 1 - Héberger des fiches méthodologiques, des carnets d'adresse et une veille des appels à projets thématiques (publics, thèmes, formats, ...) sur la future gare centrale adhérents ;
- 2 - Centraliser les contacts presse et fondations (se mettre en lien avec la Fondation de France et autres) ;
- 3 - Proposer un temps mécénat sur les comités locaux ;
- 4 - Organiser des "petits-déjeuners des mécènes" à l'échelle des bassins de population (Clermont, Lyon, Valence, Grenoble, St-Etienne, par exemple), en s'appuyant chaque fois sur un adhérent engagé dans les réseaux mécènes, Admical, Association Française des Fundraisers et autres, qui permettraient de faire se rencontrer les entreprises et les porteurs de projets adhérents d'interSTICES. Éventuellement, les thématiser (banques, assurances, etc.) ;
- 5 - Rendez-vous individuels avec les porteurs de projets adhérents, pour accompagner la recherche, aider à l'écriture du pitch, identifier des entreprises et donateurs, des Appels à Projets, etc. Une journée de permanence par mois, avec inscription en amont pour pouvoir préparer l'entretien.

Les bases d'une campagne projet



En 2024, 10 permanences Mécénat individuelles seront proposées le dernier vendredi de chaque mois aux adhérents d'interSTICES. Un groupe de travail sera également constitué et une veille des appels à projets réenclenchée, partagée sur un Drive et puis sur l'espace privé du site d'interSTICES. Les démarches administratives se poursuivront. Elles se concrétiseront à l'issue du DLA engagé par l'association. Des échanges avec la Mission Mécénat du ministère de la Culture seront également engagés.

□ Le retour Des rencontres pros, un grand succès.

Le retour des Rencontres pros d'interSTICES s'est tenu le jeudi 6 juillet à l'Institut La Teppe, Tain l'Hermitage dans la Drôme en présence d'une quarantaine d'adhérents.

Ont été proposés :

- **Quelques mots introductifs** par François Luiggi, directeur général de l'Institut La Teppe et Bruno Pagliano, président d'interSTICES.
- **Pas de deux – Temps d'interconnaissance en mouvement (sur notre territoire, dans le temps puis en mots).** Et toi, qu'est-ce que tu lis ? Chaque participant dépose incognito le dernier livre qu'il a lu ou qui l'a marqué. Reste à deviner à qui appartient quel ouvrage !
- **Pas de côté. Ouverture réflexive collective.** Chaque participant soumet une problématique de réflexion autour des enjeux Culture et Santé. L'une d'entre elles est retenue à la majorité

pour ouvrir une réflexion collective : “*Quels ponts entre les politiques publiques d’Education artistique et culturelle et le programme Culture et Santé ?*”, question proposée par le Théâtre du Vellein. Ce sujet a ouvert par ailleurs les échanges sur de nombreuses autres thématiques :



Conventions Territoriales d’Éducation Artistique et Culturelle vs Appel à Projet Culture et Santé : quid des collaborations avec les structures médicoéducatives, ITEP, IME, ... ? Ces projets relèvent-ils des politiques territoriales ou sectorielles ? Des passerelles sont-elles possibles ? Champs d’application du Pass Culture ? Quels positionnements du médicosocial ? Les personnes accompagnées sont-elles des patients comme les autres ? Comment répondre aux injonctions, enjeux des politiques publiques de la Culture, qui, de plus en plus, mettent la notion de “territoire” au centre de leur réflexion ?

- **Dans les pas de la Teppe** - Visite du site avec le tiers lieu, le théâtre, le parc (tous les espaces culturels dédiés).

- **Pas à pas thématiques - Remise en route des groupes de travail.** 3 ateliers coopératifs ont été proposés : les droits culturels, partenariats et financements privés, communication et coopération.

- **Clôture - Partage d’infos et de gourmandises.**

La journée a été **très appréciée** de la part des adhérents que ce soit dans les contenus favorisant la participation, le mouvement et la réflexion que dans la forme proposant la découverte d’un lieu inspirant.

Mettre à jour et enrichir nos outils méthodologiques

□ Diffusion de la mallette pédagogique

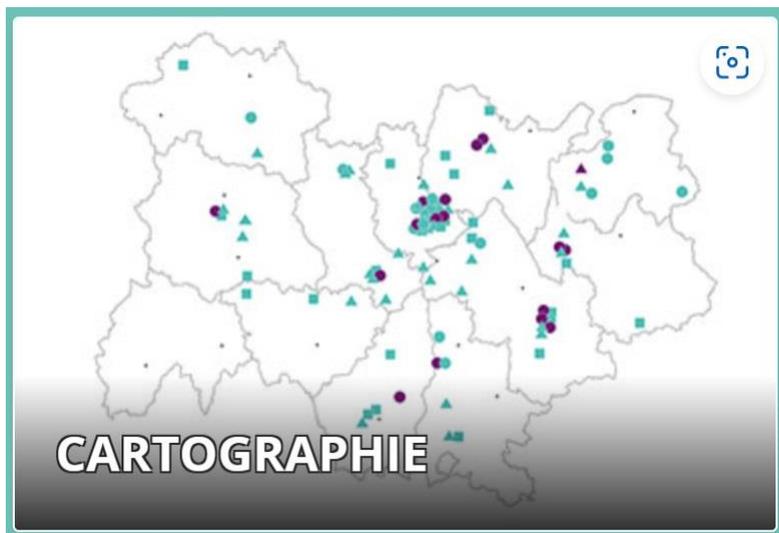
La mallette pédagogique sur clé USB interSTICES, fruit d’un travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l’association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d’interSTICES, n’a pas été enrichie sur 2023. **Elle a néanmoins pu être diffusée aux adhérents entrants.**

Une réflexion a aussi été engagée à l’occasion de la formation “Outils et Réseaux” menée par Sylvain Riou auprès d’Animacoop d’une **mutation de celle-ci vers un espace de type gare centrale**. Cela pourrait permettre de viser une diffusion plus large et systématique auprès de l’ensemble des adhérents d’une part, et de favoriser l’actualisation des contenus d’autre part. Ce travail pouvant être un nouveau chantier important et exigeant, **une étape intermédiaire de dépôt sur l’espace privé du site internet d’interSTICES** est aussi envisagée.

□ Des outils de partage de données entre les adhérents – Réalisation de la phase 1 du projet de cartographie

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d’une part du développement d’outils à l’échelle de nombreux porteurs de projets que ce soit de recueil de témoignages, des outils divers de communication (lettres d’information, sites internet, pages facebook...) ou si ce n’est pas encore le cas d’envies et de réflexions en la matière, et celui d’autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l’émergence de projets à l’échelle de l’association.

Il a donc été formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents notamment **la refonte de nos pages adhérents, mais aussi des synthèses des projets soutenus par Culture et Santé, sous la forme d'une cartographie dynamique.**



Ce projet double de cartographie, travaillé en 2021 et 2022, a pu être finalisé en 2023 sur son volet projets *Culture et Santé* régionaux :

[Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnherhonealpes.fr\)](http://interstices-auvergnherhonealpes.fr)

Il s'agit d'une carte interactive en ligne sur notre site internet qui permet de présenter de manière géographique, esthétique et synthétique les données de chaque appel à projet *Culture et Santé*.

Cela permet de réunir en un seul et même outil les données qualitatives et quantitatives de ces appels à projet aujourd'hui présentées de manière éclatée

(carte, graphiques, tableaux). Au moyen de différents filtres et critères de recherche, elle présente les projets *Culture et Santé* soutenus par le programme régional avec deux portes d'entrée au choix : par établissements de santé ou par structures culturelles partenaires. **Les projets 2022 et 2023 ont été entrés dans cette cartographie qui sera enrichie chaque année.**

Les intérêts et les objectifs de ce projet :

- Gagner en visibilité pour le programme *Culture et Santé* ;
- Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des porteurs de projets ;
- Permettre une recherche plus ciblée et qualitative avec un système de recherche par filtre ;
- Répondre à une demande des partenaires du programme pour mettre davantage en avant les partenaires culturels.

Cet outil se veut vraiment comme un **nouvel espace de compréhension et de visibilité du programme** pour le grand public mais également **un endroit de mise en relation et d'interconnaissance** pour les professionnels porteurs de projets. Il a été relayé par l'Agence AURA SV dans son atlas.

En 2024, sera **mis en œuvre le dernier volet de ce projet avec la cartographie dédiée aux adhérents**, de l'association qui permettra pour chacun d'eux d'accroître leur rayonnement.

Former

□ **Notre cycle de formation, des signes de reprise**

Pour rappel, des formations sont proposées au sein d'interSTICES quasiment depuis sa création. En 2013 et 2014, les modules proposés avaient rencontré des difficultés à se tenir faute d'un nombre suffisant de professionnels, non pas intéressés, mais finalement inscrits. En 2015, le conseil d'administration en accord avec l'assemblée générale avait décidé de persister en la matière, persuadé qu'il y avait un vrai besoin mais aussi conscient de la nécessité pour un organisme de formation de se faire connaître des réseaux avant de pouvoir pleinement faire exister son offre. Il avait toutefois été décidé de proposer un cycle de formation restreint à 2 modules :

- La formation généraliste de sensibilisation aux enjeux de la démarche *Culture et Santé* et à la méthodologie de projet culturel adaptée aux espaces de santé.
- Le stage technique sur les problématiques budgétaires posées par les projets *Culture et Santé* sous un format de 3 journées.

Depuis 2016, année charnière, les deux formations se tiennent en enregistrant une mobilisation importante d'une part et une satisfaction unanime d'autre part. L'année 2020 malheureusement, du fait de la crise sanitaire, avait mis un coût d'arrêt à cette dynamique. L'année 2021 avait permis de relancer cette offre de formations par le maintien de 3 sessions de formations sur 4, soit un volume de 756 heures de formation, marqués par une forte mobilisation et une belle satisfaction. L'année 2022, elle au contraire, avait été extrêmement difficile avec le maintien d'une seule formation pour un nombre de stagiaires très insuffisant.

2023 a marqué une reprise de l'activité.

L'année en termes de formation a pourtant débuté difficilement. En effet, la nouveauté 2023 du cycle était la proposition d'un module **TRAITS d'UNION**, programmé le jeudi 27 avril. Ce module voulait être une réponse aux besoins d'interconnaissance entre professionnels des secteurs exprimés à maintes reprises par ces derniers, adhérents ou non de l'association. La journée était ainsi pensée autour d'un temps de connaissances des deux secteurs, d'un moment de rencontres entre professionnels au prisme de leurs des métiers, et une séquence dédiée aux notions de partenariat et coopération. **Cet essai n'a cependant pas été converti, puisque faute d'inscriptions (une seule enregistrée), le module n'a pas été maintenu.**

Le reste du cycle a lui rencontré davantage de succès :

- La 1^{ère} session de Méthodologie - « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est tenue les 23, 24 et 25 mai 2023, plus une demi-journée le 21 septembre 2023 à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **6 professionnels**.
- La 2^{nde} session de Méthodologie - « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est donc tenue les 12, 13 et 14 septembre 2023, plus une demi-journée le 18 janvier 2024 à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **9 professionnels**.
- La 1^{ère} session de Budget - « *Elaborer et mettre en œuvre le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est tenue les 27, 28 et 29 juin 2023, à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **6 professionnels**.
- La 2^{nde} session de Budget - « *Elaborer et mettre en œuvre le montage budgétaire d'un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est tenue les 3, 4 et 5 octobre 2023, à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence de **5 professionnels**.

Sur ces **26 professionnels**, 20 étaient des salariés de structures adhérentes d'interSTICES. 23 d'entre eux venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 2 de Seine-et-Marne et 1 professionnel du Maine-et-Loire. Les stagiaires étaient **essentiellement issus du secteur de la santé, à répartition majoritaire pour le secteur médico-social** (9 professionnels du secteur sanitaire et 14 du médico-social). Il est à noter encore cette année que beaucoup de professionnels exerçaient dans ou en lien avec des prise en charge psychiatriques concernant l'hospitalier, et pour le médico-social dans des EHPAD ou des structures accueillant des jeunes en situation de handicap. Nous notons en revanche très **faible présence d'acteurs culturels** (3 cette année : 1 médiatrice culturelle dans un musée, une médiatrice culturelle indépendante et une chargée de développement et de productions d'une structure d'accompagnement de plusieurs compagnies). Enfin, le groupe était caractérisé par une diversité de fonctions, de structures d'appartenance et donc de cadre d'exercice : chargé d'actions culturelles, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, animateur, chargé de communication, adjoint de direction, médiateur culturel, secrétaire général, coordinateur de projet... Comme toujours, **cette hétérogénéité a apporté une grande richesse aux échanges. Le déséquilibre entre secteur culturel et monde de la santé a lui pu se faire ressentir pour les professionnels de la culture, même s'il n'a pas été pour autant empêchant. Une belle dynamique de groupe est en effet apparue dans chacune des sessions proposées, et de nombreux apports et liens ont également pu avoir lieu en marge de la formation. Il est par ailleurs à noter que si le volume des groupes entre 5 et 10 personnes est certes insatisfaisant économiquement pour nous, il est apprécié par les stagiaires et identifié comme un vrai confort pour eux. Cela l'est aussi en termes d'animation pour les formateurs et intervenants extérieurs.**

Sur les 7 journées de formation Méthodologie se sont enchaînés :

- Apports réflexifs et théoriques autour de la notion même de *Culture et Santé*, ses enjeux, la démarche, et le programme national et régional en la matière,

- Mises en situations et analyses pour approche des grandes étapes de la méthodologie de projet culturel,
- Mises en perspectives et échanges autour de cas pratiques avec présentation par leurs porteurs des projets suivants, que nous remercions d'ailleurs pour leur mobilisation : projet *Sous la peau, quand les objets parlent*, porté par Le Vellein et l'EHPAD L'Isle aux fleurs / projet *Festum*, partenariat CPA - Les Transformateurs / projet *Scènes de vie ordinaire* porté par la MAS Les vents et Philippe Hervouet, photographe / Fresque numérique de l'Hôpital de l'Arbresle en partenariat avec la Maison de la Danse de Lyon / Des voix pour se rencontrer porté par la MAS les 4 vents en partenariat avec l'École Verlaine et l'Opéra de Saint-Étienne.
- Formation action pour répondre au plus près des attentes et questionnements des stagiaires.
- 2 demi-journées de suivi pour accompagner les stagiaires au plus près de leurs besoins

Le bilan oral et les questionnaires complétés par les stagiaires en fin de formation traduisent **une grande satisfaction des participants** sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants : 10 sur 16 jugeant la formation totalement satisfaisante, soit 90,6 % de satisfaction. Les seules réserves exprimées relèvent de détails liés à des séquences ou à des éléments pratiques : une partie histoire et théorie jugée trop dense sur la séquence relative à la présentation de la politique publique, un lieu de formation pas assez accessible en TCL...

Aussi, à la question « si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait ? » du questionnaire de recueils de l'expérience vécue par les stagiaires, les éléments suivants ont été énoncés : « *le partenariat comme co-construction du projet, les modalités pour les partenariats culturels, la clarté apportée sur la mise en place des projets en lien avec Culture et Santé, les cas pratiques et l'opérationnalité (outils), la motivation donnée pour construire mes propres projets, je suis rentrée avec des idées "plein la tête" et une envie de les mettre en place, la richesse des rencontres, la mise en lien entre théorie et réalité, la convivialité et la bienveillance, l'interconnaissance de milieux si différents, l'art et la culture anime les cœurs sans distinction, riches en échange et méthodes, les enjeux humain d'un beau projet, l'importance d'échanger, ...* »

Il est à noter que **l'extension de la formation avec une demi-journée de suivi quelques semaines après les 3 jours initiaux a aussi été largement plébiscitée**. Les stagiaires ont notamment apprécié le temps d'accélérateur de projets.

1^{ère} Formation Méthodologie

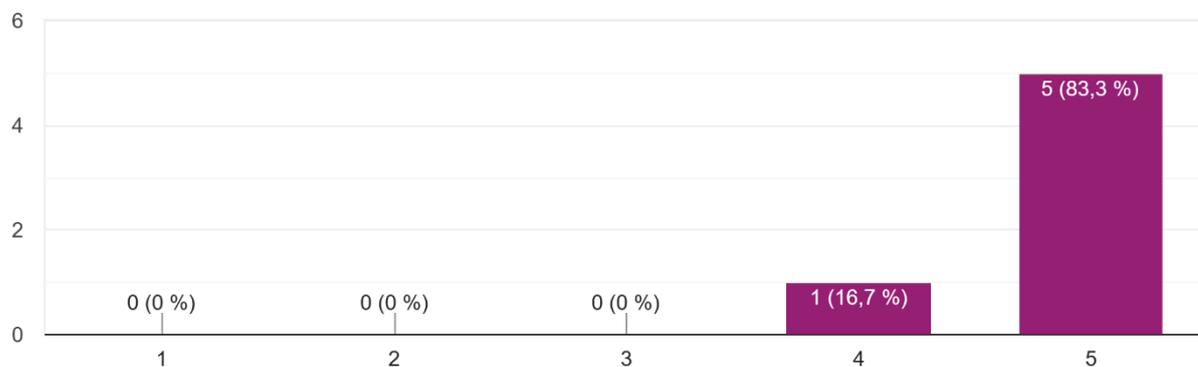
Cette formation vous a-t-elle donné envie de poursuivre votre engagement sur Culture et Santé, et de développer des projets en la matière ?

6 réponses



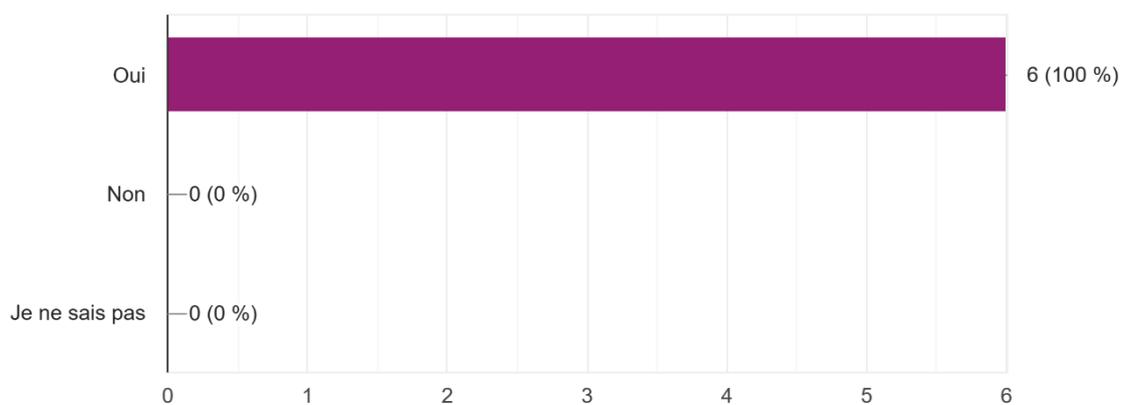
Comment jugez-vous globalement la formation ?

6 réponses



Conseillerez-vous cette formation ?

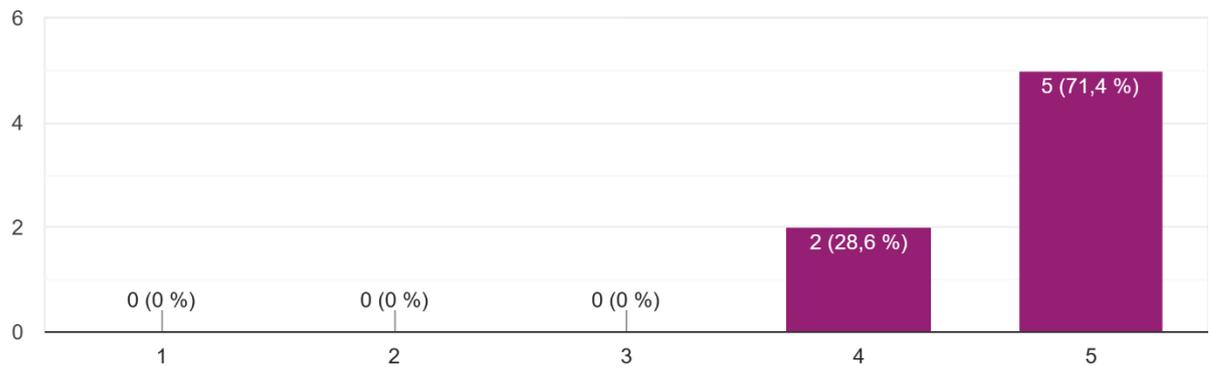
6 réponses



2nde Formation Méthodologie

Comment jugez-vous globalement la formation ?

7 réponses



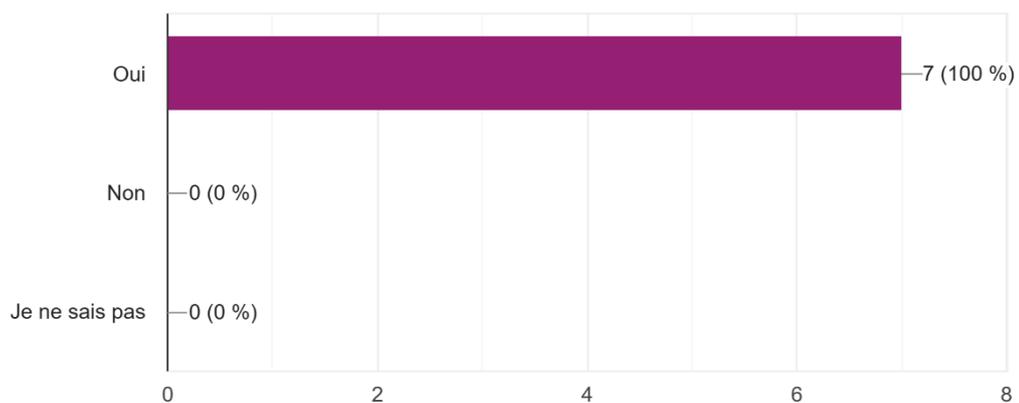
Cette formation vous a-t-elle donné envie de poursuivre votre engagement sur Culture et Santé, et de développer des projets en la matière ?

7 réponses



Conseillerez-vous cette formation ?

7 réponses



Retours globaux sur les 2 formations méthodologie

« Merci pour la qualité de cette formation. Bon équilibre entre les apports théoriques, opérationnels et pédagogiques avec le travail en groupe qui permet de couvrir l'ensemble des problématiques et d'avoir la position tantôt du côté de la culture tantôt du côté de la santé. Ce travail nous permet aussi de faire groupe. Tout ça demande à être confronté à la réalité des terrains et des structures mais je me sens plus armée pour défendre ces projets, tant dans un argumentaire que dans la construction, le mise en œuvre et l'évaluation du projet », une médiatrice culturelle.

« Merci à tous les deux pour cette formation très riche qui malgré un contenu dense m'a permis de bien cerner les attendus d'un projet culture et santé. », une animatrice.

« Formation complète et intéressante. », un chargé de communication.

« Formation qui donne envie de faire d'autres formations ! », une éducatrice spécialisée.

« Une équipe de formateurs qui transmet l'envie d'établir un projet culture au sein de notre établissement. Ne changer rien à votre programme de formation qui donne envie d'aller plus loin », un artiste.

Sur les 6 journées de formation Budget, ont été proposés :

- Des temps de connaissances du fonctionnement financier des secteurs de la culture et de la santé ;
- Un temps d'approche du mécénat et de la recherche de fonds privés par 2 consultants experts différents ;
- Un travail d'étude de cas pour évaluer les besoins d'un projet, ensuite les chiffrer et les transformer en budget prévisionnel ;
- Des temps d'approches méthodologiques et de connaissances du montage d'un budget prévisionnel, du suivi de trésorerie, de la demande d'acompte et du bilan financier ;
- De la transmission de connaissances sur le plan comptable.

Le bilan oral et les questionnaires complétés par les stagiaires en fin de formation traduisent là aussi **une grande satisfaction des participants sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants, chiffrée à 82,5 % de satisfaction globale**. Les seuls bémols annoncés font écho à la présence d'un nouveau consultant mécénat sur la seconde session, qui a moins trouvé sa place et donc convaincu : une partie histoire et théorie de moins dense, un lieu de formation plus accessible en TCL...

Aussi, à la question « si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait ? » ont été dit en vrac : « l'importance du montage d'un budget prévisionnel, la nécessité de lister les besoins et de suivre les dépenses, l'importance de l'équilibre des différents coûts du projet, l'intérêt de l'outil budget comme une manière de penser autrement un projet culture et santé, l'élaboration des outils budgets est un outil d'organisation du projet culturel... »

Retours globaux sur les 2 formations budget

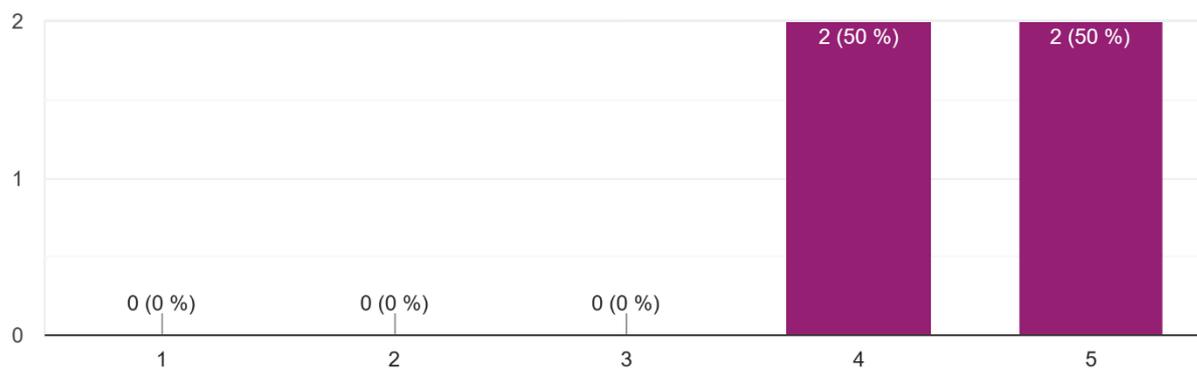
« Un grand merci et bravo. 2e formation de grande qualité avec interstices », une médiatrice culturelle.

« J'ai vraiment adoré découvrir le mécénat et j'ai adoré l'intervenante », une chargée de communication et de culture.

« J'ai appris à aimer davantage les chiffres », une éducatrice spécialisée.

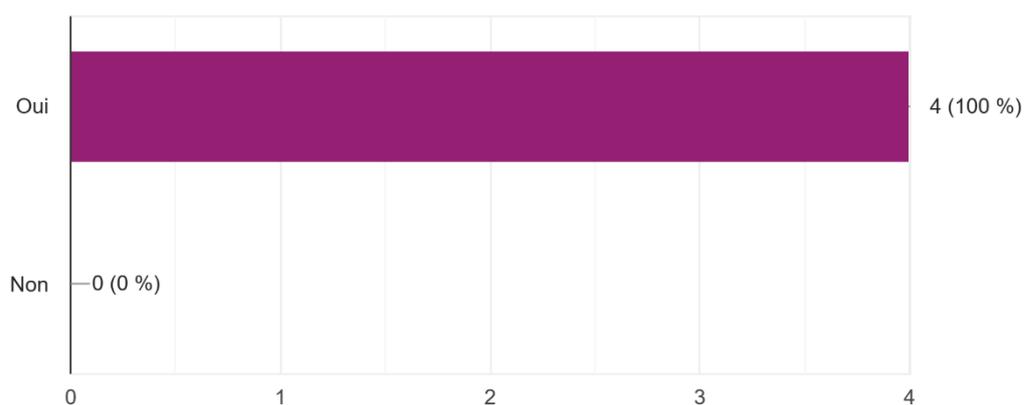
Comment jugez-vous globalement la formation ?

4 réponses



Cette formation vous a-t-elle donné envie d'accorder plus d'importance à l'élaboration de vos outils budgétaires et surtout de moins appréhender cette étape délicate de la conduite de projet ?

4 réponses



□ **Exporter nos formations.**

En 2023, nous avons été de nouveau contactés par le Département du Val d'Oise pour repenser avec eux une intervention de formation ciblant les agents du Département et ceux du CNFPT. Une proposition a été faite et acceptée pour 6 journées d'accompagnement programmées sur 2024.

4 formations professionnalisantes

organisées par interSTICES

12 journées de formation pleine et **2 demi-journées** de suivi

26 professionnels formés

Environ **2 366** heures de formation sur la globalité des stagiaires

91 heures à l'échelle d'interSTICES

2 salariés de l'équipe mobilisés, **2** formateurs externes et **8** intervenants

86 % de satisfaction

1 prestation de formation travaillée sur 2023

avec le Département et le CNFPT du Val d'Oise

pour une programmation sur 6 jours en 2024

□ Élargir nos possibles en termes d'accompagnement en intégrant les droits culturels

Pour rappel, un groupe de travail autour des droits culturels avait émergé il y a quelques années au sein d'interstices. Puis, en 2021-2022, Séverine a suivi la formation « *Organisateur de groupes locaux droits culturels* » proposée par Réseau Culture 21 avec AURA SV, AURA LL, AMTA et le CCR de Goutelas. Cela qui a donné naissance à une dynamique d'essaimage sur la question à l'échelle régionale, [Pratiques en chantiers](#).

En 2023, au sein d'interstices, plusieurs actions ont été menées pour continuer ce travail, notamment en le positionnant davantage à l'échelle d'une part des professionnels de la santé – le pari d'intersectorialité de la démarche Pratiques en chantier ayant été finalement difficile à réaliser – et d'autre part à l'échelle des adhérents.

- **Mise en place de Labos Droits culturels et Santé.**

Pour faire suite à la dynamique engagée avec Pratiques en chantier mais aussi au constat lié d'une certaine difficulté à amener cette notion de droits culturels dans le secteur de la santé, interSTICES a proposé de mettre en place des labos Droits culturels et Santé. Cette proposition était pensée autour d'un travail d'expérimentation sur 2 terrains différents du secteur, avec pour chacun la programmation de 4 rencontres de sensibilisation et d'appropriation des droits culturels, d'interrogation de leur effectivité ou non, et éventuellement de préconisations si besoin.

- **1^{er} terrain : le Centre psychothérapie de l'Ain, à Bourg en Bresse.** Un groupe initialement de 20 personnes s'est constitué (directrice qualité, chargée de l'administratif, éducateurs, espaces usagers, association vivre en ville, patients, bibliothèque médicale, assistante sociale, coordinatrice sociale, médiatrice, art thérapeute, groupe formation). Deux rendez-vous ont finalement pu se tenir.
- **2nd terrain – Plusieurs établissements et services de prise en charge d'enfants ou de jeunes adultes de la Fondation OVE, essentiellement à l'échelle de la métropole lyonnaise mais aussi à Clermont-Ferrand.** Ici, c'est un groupe mixte d'une quinzaine de personnes qui s'est créé (IME, foyers d'accueils médicalisés, appartements thérapeutiques avec des professionnels, des jeunes accompagnés, des familles, des partenaires culturels). Deux rendez-vous ont aussi été menés.

La proposition a rencontré un intérêt initial fort, fait de curiosité et d'envie d'aller plus loin sur le lien à la Culture, très vite confronté à des représentations très limitées des droits culturels (une notion soit totalement méconnue soit comprise uniquement au prisme de l'accès à la

Culture). Le travail de sensibilisation et d'appropriation était donc très important, et en partie à inventer avec des modalités de transmission à adapter aux personnes présentes, de profils variés et avec chacune leurs spécificités. L'engagement initial de 4 rendez-vous n'a pu être tenu au regard d'un turn over très important du côté des terrains et d'une charge de travail importante du côté d'interstices. Les groupes constitués ont donc eu pas mal de difficultés à se mobiliser sur la longueur. Il aurait sans doute fallu penser un format bien plus resserré. Néanmoins, cela a permis d'ouvrir des espaces d'échanges très riches, libres et conviviaux. Ils ont ouvert également des perspectives de travail au sein des 2 établissements : sur la question de l'autonomisation à la sortie culturelle hors institution du côté d'OVE et sur la vie démocratique des personnes accompagnées au CPA.

- **Une caméra café sur les droits culturels le mardi 7 mars 2023** « *C'est quoi cette mode des droits culturels ? Quezaco et pourquoi devrais-je m'y intéresser ?* ». Avec les 11 participants présents (7 inscrits initialement, sur lesquels 4 seulement présents mais 8 connectés sans inscription), il a été proposé :

- Un tour d'écran des présent(e)s : prénom, nom, fonction, structure et sur la thématique du jour « Je suis... au choix expert / apprenti / novice ».
- Le rappel du cadre des caméras cafés.
- Un point contextuel sur le sujet du jour : les droits culturels et interSTICES.
- La diffusion du film belge sur les droits culturels : Les Centres culturels et les droits culturels on Vimeo.
- Puis un temps d'échanges

Ce temps a donc rencontré une belle mobilisation et une belle dynamique d'échanges également. Etaient présents des profils plutôt novices sur la question des droits culturels mais intéressés. Ils avaient du coup plutôt des attentes de lors d'une présentation, d'une conférence et il a donc fallu dans un premier temps bien préciser que ce n'était pas la forme des caméras cafés. Ensuite comme toujours avec les droits culturels, il a fallu déconstruire certaines représentations : « on le fait déjà », complexité et non opérationnalité de la notion. Nous avons donc travaillé sur la nécessaire appréhension des droits culturels d'une manière beaucoup plus large que celle supposée et souvent limitée à l'accès à la Culture. Nous sommes pour cela passé par la redéfinition de la Culture que ce soit en termes de ce qu'elle recouvre et donc son impact au-delà de Culture et Santé sur différents secteurs dont la Santé largement, travailler le lien avec l'éducation populaire, penser un engagement, un investissement sur cette question au-delà de Culture et Santé pour les établissements de santé, questionner la posture d'expert, le communautarisme, la religion... Cela a permis d'aborder la notion dans sa dimension politique et de mieux comprendre que ce n'est pas un paradigme ou un dogme mais bien une grille de lecture, une paire de lunettes que l'on chausse pour penser autrement ses projets, ses pratiques, en respectant au mieux la dignité de chacun. Les échanges ont permis de mettre en exergue des pistes d'actions pour les porteurs de projets :

- Intégrer les personnes aux phases de choix et d'élaboration des projets (exemple : participation aux commissions culture ou comités de pilotage).
- Penser davantage les projets d'après recueil des envies des personnes.
- Penser davantage les projets en lien avec les projets des personnes.
- Intégrer les personnes dans l'étape du choix dans les propositions des partenaires culturels (exemples : choix entre plusieurs concerts, plusieurs compagnies...).
- Inventer des espaces de rencontres des cultures et des identités des personnes, au-delà même de Culture et Santé (exemple : des cafés d'interconnaissances).

Cela a aussi donné des pistes pour interSTICES :

- Transfert des ressources existantes sur le sujet (par mail déjà aux participants du jour).
- Faire le quezaco les droits culturels sur les Rencontres pros et temps de travail opérationnel autour d'une étude de cas collective sur le sujet pour rendre la notion opérationnelle (demande d'être sur un projet plutôt prospectif que dans le rétro => piste pour Rencontres Pros).

- **Groupe droits culturels dans le cadre des Rencontres Pros 2023 de l'association organisée le 6 juillet à la Teppe.**

La thématique était la suivante : *C'est quoi cette mode des droits culturels ? Quezaco et pourquoi devrions-nous nous y intéresser ? Immergeons-nous ensemble dans cette notion, en toute décontraction, par les mots, le jeu et la pratique, pour mieux la comprendre, la travailler et peut-être en faire un outil d'enrichissement de la conduite de nos projets Culture et Santé.* L'atelier proposé était pensé comme un espace de sensibilisation, d'expérimentation et de construction collective de la notion de droits culturels. Plus qu'un temps descendant d'informations sur ce que sont les droits culturels, il s'agissait en effet de faire connaître et mieux les comprendre pour échanger ensemble sur la pertinence de cet outil dans nos pratiques, nos projets mais aussi au sein d'interSTICES.

Un groupe mixte (secteurs, métiers...) d'une quinzaine de professionnels a participé à cet atelier qui s'est déroulé ainsi :

- Un temps introductif pour entrer dans l'atelier. Moi et ma connaissance des droits culturels ? Je m'y connais bien (4 participants), je m'y connais un peu (6 participants), je n'y connais rien (5 participants).
- Un temps de définition et contextualisation collective des droits culturels. Présentation Quezaco des droits culturels en images et en mots.
- Une entrée sensible dans les 8 droits : identité, diversité, communauté, patrimoine, participation, coopération, éducation, information. Après un rappel des autres méthodes pour entrer dans la compréhension des 8 droits (arpentage de la déclaration de fribourg, entrée sensible avec jeu, entrée synthétique avec le carnet de traduction ou encore entrée approfondie avec l'étude de cas), entrée ici par le jeu "Dédale", créé par l'association Réseau 21 et encore en cours d'expérimentation. Le jeu consiste à devoir collecter les 8 droits en répondant à des questions, qui permettent d'approcher la consistance de chacun des droits. Une entrée dans l'opérationnalité des droits pour envisager les possibles de l'utilisation de cet outil dans nos pratiques.
- Travail autour des Typologies - les droits culturels en action. Cet outil est le résultat des 20 ans d'études de cas collectées par Réseau 21, qui à force d'analyses et de recoupements, ont donné naissance à un essai de typologies d'actions à mettre en jeu quand on chausse les lunettes des droits culturels. Il a été ici proposé de regarder une d'entre elles, celle sur les "Modes d'expression", à titre d'illustration, en la testant individuellement à l'aune d'un projet ou d'une pratique. La méthode utilisée est celle de l'autoévaluation : est-ce ce que je fais ? les FAITS / est-ce que je fais produit des effets ? les EFFETS / synthèse en étoile pour finir.

Les points de vigilance, de difficultés à travailler :

- **La question des mots et des vocabulaires utilisés et de la nécessité de travailler une langue commune.** Cela reste un espace potentiel de difficultés de compréhension dans la rencontre entre professionnels de la culture et de la santé. Cela peut aussi l'être dans la compréhension des droits culturels. Le terme "identité" a ainsi été beaucoup questionné. Pour certains, il est apparu très clair au regard de la définition apportée par la Déclaration de Fribourg. Pour d'autres, son maniement semble plus délicat au regard de sa définition étymologique mais aussi des utilisations politiques de la notion.
- **Les "effets secondaires" que posent l'entrée dans les droits culturels, et les éventuelles difficultés que cela peut poser :** la convocation de l'intime dans le professionnel, le rapport au management, le temps à trouver pour cette prise de recul / ce pas de côté, le frottement entre liberté de choix / de décision et la cadre imposé...
- **La complexité de compréhension et d'essaimage de cette notion dans le secteur de la santé,** alors même qu'elle concerne tout autant le secteur de la santé que le monde culturel.

Les pistes de travail

- **Poursuivre l'approche et la connaissance des droits culturels par de nouveaux temps au sein d'interSTICES :** sur des journées collectives : jeux de compréhension autour des 8 droits, mise au travail autour d'une étude de cas / sur un groupe restreint avec la remise en place d'un groupe de travail sur la question en 2024.

- **Renforcer la diffusion d'informations sur les droits culturels** dans les outils de communication d'interstices (actualités, publications, rencontres...).

Dans le cadre de **Pratiques en chantiers**, le travail s'est aussi poursuivi avec la mise en place d'une formation portée administrativement par interSTICES et de plusieurs autres temps de rencontres.

- **Laboratoire de transition vers les droits culturels - Stage réflexif sur les droits culturels, organisée le mercredi 27 septembre 2023 à la Villa Gilet pour 16 professionnels des structures porteurs de PEC.** Cette formation a été pensée et animée par le Laboratoire de transition vers les droits culturels de Bordeaux : Jean-Michel Lucas, docteur d'État ès sciences économiques, cofondateur du Laboratoire de transition vers les droits culturels et Maël Lucas est cofondateur du Laboratoire de transition vers les droits culturels. Elle visait à interroger les pratiques des professionnels participants en prenant appui sur la carte mentale des droits culturels.

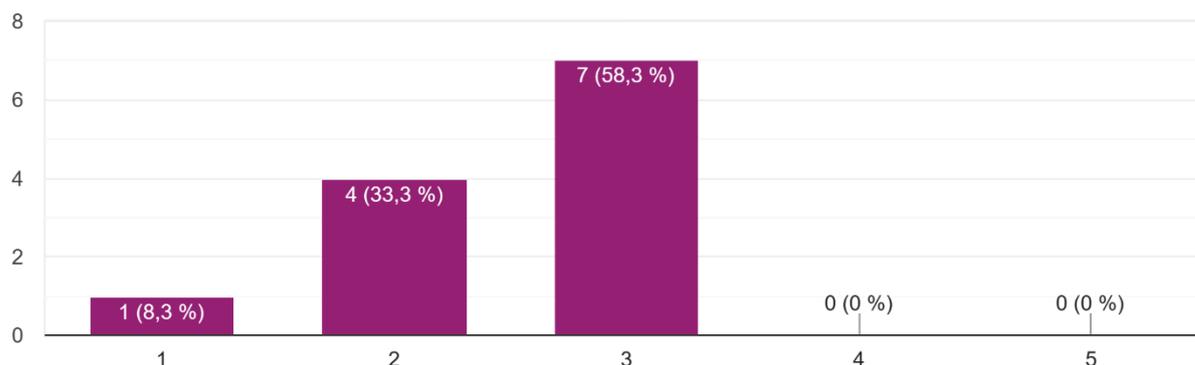
La journée s'est décomposée en deux phases, entrecoupées d'un repas en commun. Durant la première phase, les personnes ont été appelées à évoquer leur vécu à travers une liste de 11 questions formulées avec les mots qu'elles utilisent habituellement. (Voir questionnaire : <https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZGaVSZ1SLAJgAJhj8ryO8uQyKEFujqNxiV>).

Le Laboratoire écoute les réponses, croise les propos et intervient aux moments opportuns pour interroger les liens entre les mots des participants et les droits culturels. Il sera proposé au groupe de chausser les « lunettes des droits culturels » pour regarder et commenter les situations évoquées par les différentes personnes. Le repas a été un moment important où chacun, de manière informelle, a prolongé les interrogations du matin. L'après-midi le laboratoire a cherché à mettre en évidence les balises à implanter au sein des milieux de travail ainsi que les obstacles à franchir. Chaque personne peut ainsi repérer les points de vigilance à surveiller pour que s'établissent des relations d'humanité de personnes à personnes dans les organisations fonctionnelles. Une carte mentale des droits culturels a été un guide pour lancer les conversations sur les droits culturels dans les milieux de travail et ouvrir des possibilités d'expérimentations capables de mieux concilier les approches fonctionnelles et les approches par la qualité des relations d'humanité entre les personnes, libres et dignes.

Cette formation a été vécue de manière très différente selon les professionnels présents. Elle a pu en effet être très déstabilisante pour beaucoup de participants notamment en termes de méthodologies et d'animations proposées. Certains « cailloux » sur le contenu de la formation ont ainsi été exprimés : « distance avec la méthodologie annoncée, manque de concret et d'outils en termes de pratiques professionnels, manque de méthode et impression de tourner en rond dans les discussions parfois, la méthode, la disparité entre les deux groupes, la distribution de la parole, ne pas avoir traversé l'ensemble du questionnaire, le manque de place pour les savoirs des personnes autour de la table... ». Des éléments positifs ont néanmoins été aussi identifiés : « les réflexions sur la dignité, l'émancipation, la symétrie de la relation, une mise à niveau et réflexion d'ensemble, le fait d'explorer ses propres limites par rapport aux droits culturels, le non-recours historique des droits culturels, le contenu du

Comment jugez vous globalement la formation ?

12 réponses



référentiel sur les droits culturels, l'enjeu d'équité, de réciprocité et d'équilibre dans les relations humaines et aussi la notion de "libertés rivales" ... ».

- **Le 17 janvier 2023, organisation d'une journée grand public « Vers les droits culturels et au-delà : comment la dimension culturelle nourrit-elle d'autres champs de l'action publique ? », Château de Goutelas - Centre culturel de rencontres, Marcoux (42), organisé par PEC.** Comment les droits culturels participent-ils à notre mise en mouvement ? De quelles manières peuvent-ils aider à interroger nos habitudes, nos certitudes et entretenir ainsi le questionnement de nos pratiques ? Un document « [Retours sur](#) » a été élaboré. Il est notamment composé de la retranscription de la conférence introductive et tribune de Luc Carton, de l'analyse des différents ateliers de la matinée, des témoignages et verdict du tribunal pour les générations futures, autour de la question "Faut-il parler des droits culturels pour défendre les droits humains ?". **90 professionnels ont participé à cette rencontre.**
- **Une journée en petit groupe à la Bibliothèque de la Part-Dieu avec le Laboratoire de transition vers les droits culturels des Lucas le 17 octobre 2023.** **Une trentaine de professionnels a répondu présent sur cette journée.** Basée initialement sur la même intervention que le temps de formation proposé en septembre, cette proposition a pu être retravaillée à l'aune des retours négatifs récoltés dans ce cadre. La proposition a donc été mieux accueillie et vécue par les participants à cette journée. Jean-Michel et Maël Lucas ont en effet tenu davantage la méthode proposée et l'ont aussi rendue plus opérationnelle par des ajouts et des confrontations à des outils déjà testés sur d'autres terrains. Par ailleurs, le profil même des participants, plus formés à la question des droits culturels puisque complices de PEC, a certainement joué dans une appropriation plus aisée des échanges.
- **Un temps d'échanges et d'état des lieux en visio le 9 décembre avec le groupe des complices de Pratiques en chantier.** **En présence de 14 professionnels,** il a été proposé de faire un état des lieux sur la dynamique de PEC, les forces en présence au sein de 5 partenaires, les rencontres à venir, puis d'échanger avec les présents autour de 4 points : rappel de leurs liens avec PEC, leur rapport aux droits culturels aujourd'hui, et le cas échéant leurs retours sur le labo Lucas, les chantiers engagés sur le sujet et le cas échéant leurs problématiques, constats, besoins.
Les échanges ont mis en perspective l'envie de poursuivre les rencontres au sein de PEC malgré les difficultés exprimées par chacune des 5 structures porteuses en termes de moyens et de temps en la matière. Des idées ont été partagées pour renouveler les modalités des rencontres : proposer des temps en distanciel comme celui-ci, développer de petits groupes locaux portés par les complices, ouvrir la coordination de PEC aux complices qui le

souhaitent. Ensuite, il a été question de la suite, notamment des perspectives sur 2025. Des envies en termes de contenus ont là aussi été exprimées : la question du patrimoine et de l'urbanisme, la question de la mobilisation de ceux avec qui l'on fait, l'on travaille, la question du vocabulaire, du travail nécessaire sur les mots, un travail de partage et d'analyse autour des textes écrits par les complices au prisme des droits culturels (projet de territoire, projet d'établissement...). Enfin, un constat partagé sur **des besoins termes d'outils** a clos les échanges : travailler des outils pour une meilleure circulation de l'info, et donc une plus grande convergence / articulation des actions, la transmission de méthodologies et d'informations sur FARO (proposition de Marina qui se forme à la question en ce moment), l'expérimentation du jeu dédale et le partage de l'atelier pas à pas de l'Agence AURA SV animé par Marie.

- **Une fiche Mémo « [Les droits culturels](#) »** retravaillée collectivement et mise en page par l'Agence AURA Spectacle Vivant aux couleurs de Pratiques en chantier.

Développer notre réseau

Poursuivre le travail de sensibilisation engagé par secteur professionnel

- **Démultiplier les interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.**

Nous avons, tout au long de l'année, **rencontré de nombreux établissements de santé**, leurs directeurs ou leurs porteurs de projets culturels pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique culturelle et de leurs projets.

- **Créer des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.**

Nous avons, là aussi tout au long de l'année, **rencontré de nombreuses structures culturelles et équipes artistiques** pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique de développement vers les espaces de santé et de leurs projets.

- **Développer notre réseau dans le secteur médico-social.**

Dans ce secteur, beaucoup de choses restent encore à construire. Le secteur médico-social étant tellement dense et foisonnant, **les efforts en termes de transmission d'informations sur notre existence et la démarche de développement culturel et artistique dans les établissements et services médico-sociaux ne fait finalement que commencer et doit trouver des modalités diverses et variées.**

Nous avons donc continué à **prendre des contacts plus étroits et à travailler nos relations avec d'une part divers organismes gestionnaires déjà approchés et d'autre part avec les Départements.**

2 labos Droits culturels et Santé

4 RDV sur 2 territoires de santé différent, un hospitalier et un médico-social
Une trentaine de participants sensibilisés,
professionnels, personnes accompagnées, familles, partenaires culturels

1 caméra café sur les droits culturels

Onze adhérents participants

1 atelier sur les droits culturels

pour les adhérents d'interstices pendant les Rencontres Pros
Une vingtaine de participants

poursuite de la dynamique Pratiques en chantiers

Une fiche mémo sur les droits culturels aux couleurs de PEC
Une formation pour les 5 structures porteurs et leurs professionnels
Une rencontre en présentiel autour du Labos des Lucas du groupe de complices
Une visio avec le groupe de complice également
Une journée grand public au CCR de Goutelas
Avec 90 participants

une trentaine de rencontres

avec des établissements de santé, des organismes gestionnaires, des établissements / services médico-sociaux
ou encore des représentants de départements.

une dizaine d'interventions

auprès de futurs professionnels de la Santé ou de la Culture au sein de leurs instituts de formation.

Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.

Communiquer plus et mieux

Animation du site internet.

Le site internet d'interSTICES, créé en 2013, joue bien son rôle.

Il est toujours très bien référencé par les principaux moteurs de recherche sur le web. Beaucoup de prises de contact téléphoniques ou courriels sont d'ailleurs toujours issues de recherches sur internet pour la thématique *Culture et Santé*, qui ont dirigé les internautes vers notre site. Cela est le fruit d'un travail régulier de mise en ligne et d'actualisation notamment par le biais de l'onglet actualités, l'intégration de nouveaux documents ou encore le renouvellement des visuels. Cela représente un temps de travail non négligeable.

Les rubriques délaissées auparavant faute de temps sont maintenant étoffées régulièrement. Une attention particulière est toujours donnée à la mise en ligne d'éléments dans la rubrique ressources : des travaux sont sans cesse ajoutés à la page [*Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes], et de nombreuses productions sont désormais consultables sur la page [Réalizations *Culture et Santé*]. **Régularité et diversité ont été atteints dans la mise en ligne d'articles de valorisation**, faisant de notre site internet, selon les propos d'un ancien conseiller action culturelle et territoriale en charge de la politique interministérielle *Culture et Santé* à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes « **une mine d'or sur *Culture et Santé*. J'ai rarement vu un site aussi bien documenté et fourni** ».

À la suite du constat d'obsolescence de la version Joomla de notre site entravant son utilisation optimale (notamment l'agenda participatif pour les adhérents) et la migration engagée en 2017, l'utilisation de l'outil agenda est de nouveau opérationnelle pour les adhérents depuis 2018. Accompagné d'un mode d'emploi réactualisé, un certain nombre d'adhérents s'est réapproprié et a systématisé cette année l'utilisation de cet outil agenda. Cette amélioration s'est couplée à la création dans la lettre d'informations d'une rubrique « *Adhérents ? Mais encore...* ». Celle-ci permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site. Cette reprise en mains par les adhérents avait déjà porté ses fruits en 2018 et s'est poursuivie en 2019 : immédiateté et réactivité de la communication sur leurs événements d'une part, allègement de la charge de travail en termes d'alimentation du site pour l'équipe d'interSTICES.

Nouvelle peau pour notre site internet. L'anniversaire des dix ans d'interSTICES en 2022 valait bien un petit lifting pour son site internet qui commençait donc à marquer sérieusement les outrages du temps ! Confiée à l'entreprise Nosyweb, la refonte permet aujourd'hui de gagner en esthétique et en modernité, notamment avec un affichage plus responsive pour les appareils mobiles, une arborescence plus simple et un esthétisme plus agréable notamment avec plus de visuels. Reste néanmoins du fait de cette refonte à travailler de nouveau son référencement. A l'occasion de la refonte du site, **un travail de remobilisation des adhérents sur l'utilisation des pages agenda a été engagé**. Il est d'autant plus nécessaire que le peu d'événements publics des deux dernières années à la suite de la crise a mis un coup d'arrêt aux habitudes déjà peu nombreuses en la matière.

En 2023, nous avons travaillé à la réalisation effective d'une cartographie des projets Culture et Santé. L'essentiel des éléments de ce projet est déjà énoncé en page 7 du présent rapport d'activités.

Par ailleurs, au quotidien :

- Nous veillons à **l'actualisation des contenus et à la justesse de nos informations**, mais aussi de notre bon référencement ;
- Nous **actualisons les pages dédiées à nos adhérents**. Il est à noter que dans ce cadre l'ajout d'une rubrique [*Adhérents ? mais encore...*] a permis de faciliter la mise à jour de ces pages mais aussi d'offrir plus de visibilité aux structures adhérentes qui ont chacune à leur tour un article dédié à leur politique *Culture et Santé*,
- Nous mettons régulièrement en ligne **de nouveaux projets dans la rubrique ressources** pour leur donner une seconde vie.

□ **Diffusion de la lettre d'information régionale.**

Il existait déjà avant la création d'interSTICES une lettre d'information sur l'actualité régionale *Culture et Santé*. Nous avons donc poursuivi le travail engagé en la matière. Cet outil a en effet été salué à plusieurs reprises, que ce soit par les financeurs ou les porteurs de projets, comme un outil précieux de valorisation de la richesse des actions développées. En 2015, nous avons fait le choix de dédier du temps et un budget à la réflexion graphique autour d'une nouvelle lettre d'information plus design, plus claire et plus pertinente. Ce chantier avait été mené avec l'atelier Perlette et Charline Bourbon. Nous nous étions également dotés du logiciel InDesign. Le premier numéro de la nouvelle lettre avait pu être diffusé au mois d'avril 2015.

Depuis, **cet outil, diffusé mensuellement, ne cesse d'asseoir son succès**. Les lecteurs saluent toujours l'élégance, la sobriété et la clarté du graphisme, ainsi que la richesse des contenus qui donnent à voir la pluralité et la diversité des projets développés. Nous avons d'ailleurs régulièrement des demandes de nouvelles inscriptions. Beaucoup de porteurs de projets nous énoncent l'intérêt de cet outil pour **légitimer** davantage

leurs actions auprès de leur hiérarchie par leur inscription dans un cadre régional. Pour nos financeurs, c'est un document concret témoignant de l'ampleur et de la diversité des projets à l'œuvre.

Il nous reste néanmoins toujours à travailler quelques éléments techniques : accessibilité des liens de la lettre en corps de mail, lisibilité des polices (taille et corps), notamment pour les personnes atteintes de déficiences visuelles et poids de la lettre.

Depuis 2017, l'ensemble des numéros de la lettre est archivé sur le site d'interSTICES, et ainsi valorisable et réutilisable. Chaque année sont publiés une dizaine de numéros, puisque la fréquence choisie est mensuelle.

Chaque mois, cela induit de :

- Collecter les informations sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.
- Être en veille sur les programmations et ressources en lien avec notre périmètre d'actions sur notre territoire, mais aussi à l'échelle nationale et internationale.
- Rédiger des articles de fond.
- Travailler à étendre notre lectorat en proposant systématiquement l'inscription de nouveaux contacts dans la liste des destinataires.

En 2023, 9 numéros ont été réalisés. Chaque lettre est adressée à plus de 5 000 destinataires.

□ Exister sur les réseaux sociaux.

L'association dispose depuis début février 2017 d'une page Facebook. Cette page compte aujourd'hui 930 abonnés (854 en 2022, 709 en 2021, 530 en 2019, 462 en 2018) : 72% de femmes, de Lyon majoritairement mais aussi des autres pôles régionaux. Ce chiffre a considérablement augmenté en 2022 et un peu ralenti en 2023, ce réseau étant par ailleurs moins attractif aujourd'hui pour les plus jeunes générations. Les 35-44ans constituent un tiers de notre lectorat.

2 publications hebdomadaires en moyenne permettent de raconter l'actualité de l'association, du programme, de créer des événements autour des comités locaux mais aussi et surtout de partager les projets menés par les établissements développant des projets Culture et Santé en Région. Ce réseau permet avant tout de donner de l'écho aux restitutions et valorisations des actions proposées par les équipes hospitalières, médico-sociales, culturelles et artistique.

Au fil du temps, il est à noter que les établissements que nous accompagnons prennent de plus en plus l'habitude de nous identifier dans leurs publications, nous permettant ainsi de repartager leur communication.

Des temps de concertation hebdomadaires entre le chargé de mission communication et la chargée de mission réseaux sociaux ont été actés en 2023, afin de mettre en cohérence les différents supports de communication de l'association et de mieux lier la lettre d'informations et les partages en ligne (contenus, visuels, périodicité, etc.).

Une page LinkedIn a par ailleurs été créée en septembre 2022. Elle compte aujourd'hui 1 111 abonnés (611 fin 2022), pour 35% d'entre eux originaires de la région lyonnaise. Ce réseau est résolument tourné vers les secteurs professionnels. Les publications d'interSTICES y sont donc majoritairement consacrées à l'emploi, aux évolutions politiques et juridiques des 2 secteurs, à la mise en réseau locale et nationale, au relais des rencontres, réunions, colloques, journées professionnelles et à la veille financière et médiatique. 3 à 4 publications sont créées ou partagées par interSTICES chaque semaine.

Cette page est aujourd'hui bien suivie, et fidélise un lectorat plus assidu et réactif que la page Facebook.

L'audience des 2 réseaux étant spécifique, le ton et les contenus sont différenciés, l'information n'étant doublée que lorsque c'est nécessaire (appel à projet, formation, adhésion, etc.). Les établissements médicosociaux, EHPAD, IME, etc., et les équipes artistiques restent plus présentes sur Facebook, alors que les établissements hospitaliers, les organismes gestionnaires, les acteurs politiques et médiatiques, les fondations et entreprises mécènes sont plus actifs sur LinkedIn.

Valoriser et diffuser les œuvres réalisées

□ Enrichir le centre de ressources préexistant.

Ce travail a été effectué tout au long de l'année 2023.

Nous n'avons pas mis en place une politique d'achat particulière, mais d'une part, collecté les traces ou objets produits dans le cadre de projets *Culture et Santé* subventionnés par le programme régional, ou dans le cadre des politiques culturelles développées par nos adhérents, et d'autre part reçu de la part de nos partenaires sur l'ensemble du territoire français des ouvrages ou autres réalisations. L'association a aussi souhaité en 2018 poursuivre son abonnement à *Juris art etc.*, mensuel du droit et de la gestion des professionnels des arts et de la culture, afin d'étoffer ses connaissances juridiques et de disposer d'outils en la matière.

Ce fonds nécessiterait toutefois toujours à moyen terme d'être inventorié et référencé d'autant que l'espace de stockage dédié est de plus en plus limité, ce qui ne facilite pas la lisibilité sur les ressources disponibles.

A noter également qu'un travail de stockage des supports de communication des différents projets *Culture et Santé de la Région* est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà. Celui-ci mériterait toutefois aussi de faire l'objet d'un travail d'archivage plus rigoureux. Rita Guokdjian, en stage en 2015 au sein de l'association, avait commencé à inventorier les documents textuels de ce fonds, mais ce travail n'a pu être poursuivi.

□ S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions

Bien que plusieurs pistes de coopération aient été travaillées durant l'année, aucune n'a réellement pu aboutir faute de temps et de pertinence pour un travail de présentation spécifique. Néanmoins, le travail de mise en réseau se poursuit pour créer des opportunités nouvelles de monstration des productions, nous l'espérons sur 2023.

Tisser des partenariats

□ Développer des collaborations régionales

En 2023, nous avons continué d'œuvrer à l'extension de notre réseau, et de nos partenariats.

Cette année, après une année de baisse, en 2022, nous avons maintenu notre nombre d'adhérents en début d'année, et au cours de l'année de nouvelles structures nous ont rejoints permettant d'augmenter légèrement ce nombre (85 en 2022 contre 103 en 2021) : l'association Les Beaux-Parleurs, les Etablissements Sainte-Marie Puy-de-Velay, la Comédie de Clermont-Ferrand, l'association L'Étincelles...

L'association est ainsi composée fin 2023 de **93 adhérents** : 30 structures sanitaires, 7 structures médico-sociales, 30 structures culturelles et 26 professionnels à titre individuel.

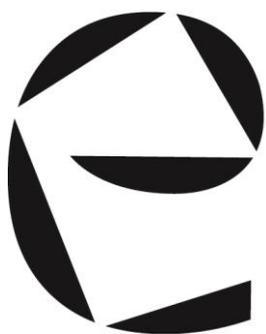
Nous avons au niveau régional continué à travailler au rapprochement avec quelques structures coordinatrices que ce soit par le biais de Pratiques en chantiers ou encore de sollicitations dans le cadre de Culture et Santé. Voici quelques exemples :

- ***Au-delà du so(i)n créer, expérimenter, penser. Table-ronde au Périscope le 5 avril à 15h.*** Depuis plusieurs années, on voit émerger des projets de créations avec des artistes du bru(i)t dans des contextes de soins psychiques. Effet de mode ou expériences authentiques ? Le Périscope, en partenariat avec le CH Saint Jean de Dieu et interSTICES, a proposé ce retour sur des projets qui raisonnent à long terme, à l'occasion d'une table ronde. Ce temps d'échanges a été suivi à 19h par la projection du film *L'Énergie positive des dieux*, de Laetitia Møller, à

découvrir en amont du concert d'Astérotypie programmé à l'Épicerie Moderne le vendredi 7 avril.

- **Relai de la cartographie *Culture et Santé dans l'Atlas du Spectacle Vivant d'Auvergne-Rhône-Alpes 2023* de l'Agence AURA SV.** Avec plus de 45 cartographies, cette 4^{ème} édition de l'Atlas du spectacle vivant, portée et conçue par notre partenaire l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, se veut la photographie la plus actuelle et la plus juste possible des acteurs, des lieux et des événements spectacle vivant de notre territoire, financés par l'État, la Région et les Départements. Cette année, quatre pages sont consacrées spécifiquement au programme *Culture et Santé* et aux structures porteuses de projets. (pages 28 à 32) : auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/wp-content/uploads/2023/08/Atlas_2023.pdf
- ***Extravaguons !*** Résonance Contemporaine, le Centre de Formation des Musiciens Intervenants de l'Université Lumière Lyon2, le CCR d'Ambronay et interSTICES se sont réunis entre 2020 et 2022 pour interroger la présence de l'art et de la culture en milieu de santé. Fortement impactés par les vagues successives de Covid, plusieurs événements et dispositifs initialement prévus ont dû être repensés et redéployés pour prendre finalement la forme d'un cadavre exquis croisant plusieurs actions : vidéomathon, performance artistique, émission radio, création musicale, miniatures poético-sonores... les productions réalisées tout au long de ce parcours sont réunies et à découvrir aujourd'hui sur une [page dédiée](#).

□ Un partenariat inter-régional.



entrelacs

**réseau
culture
santé**

Nous avons enfin œuvré à des liens toujours plus étroits avec d'autres territoires en France, qui partagent avec nous une même conception de *Culture et Santé*.

Pour rappel, en 2018, nous avons fait se rejoindre et aboutir les collaborations à l'œuvre par la formalisation d'une structuration en réseau inter régional, nommé ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources (ou Recherche), Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé. Une charte a été signée par l'association interSTICES avec 7 structures membres fondatrices.

Aujourd'hui, nous sommes au nombre de 6 :

- Le BIP (Hauts-de-France) ;
- Le Centre de ressources régional Culture et Handicap (Occitanie) ;
- Le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle Aquitaine)
- L'ESAT La Bulle Bleue (Occitanie) ;
- Résonance Contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Et interSTICES.

Art et Santé la Manufacture a été dissoute. L'ESAT L'Evasion à Sélestat ne fait plus parti du réseau.

Ce réseau ENTRELACS s'attache à défendre :

- L'affirmation de la place de l'art et de la culture sur les territoires de la santé, comme un droit fondamental de chaque personne ;
- La promotion de l'exigence artistique dans les projets et les pratiques ;
- La volonté de contribuer à déconstruire les préjugés tant sur la maladie, les handicaps, les fragilités, que sur l'art et la culture ;
- La nécessité de la rencontre dans une dynamique d'ouverture et d'inclusion, en encourageant l'expression de chacun dans toutes étapes du projet.

Autour de ses valeurs partagées, le réseau vise à :

- Consolider le dialogue, l'échange, et le partage entre ses membres par une mise en réseau plus formelle et régulière ;
- Partager les actualités et éléments d'informations sur les politiques générales et locales, les initiatives et les expérimentations ;

- Contribuer à un rayonnement et une circulation, plus grands, des projets et des initiatives développés dans les territoires ;
- Dynamiser les pratiques de ses membres par la mutualisation de leurs savoir-faire, compétences, et le partage d'expériences ;
- Produire et partager de la ressource ;
- Travailler à une meilleure compréhension et communication ;
- Constituer une force collective de proposition ;
- Alimenter le débat public et porter les enjeux de la rencontre entre culture et santé de manière plus visible auprès de la société civile ;
- Participer à l'avenir des politiques publiques en engageant un travail de veille, de réflexion et de prospection.

Chaque signataire s'est pour rappel engagé à :

- Être à l'écoute des autres membres du réseau ;
- Soutenir l'action des membres du réseau en se positionnant comme relais d'information et de communication de leurs projets ;
- Coconstruire des modalités d'actions collectives ;
- Travailler à la reconnaissance et à la lisibilité du réseau de manière collégiale et dans l'intérêt de tous.

En 2023, nous avons échangé à plusieurs reprises en distanciel mais aussi en présentiel pour échanger sur nos problématiques partagées, imaginer des pistes d'actions collectives. Nous avons également eu plaisir à nous retrouver sur plusieurs temps partagés de présentation de nos activités respectives, mais aussi de présentation d'interstices et de plaidoyer :

- « *Rencontres nationales Culture et Santé* » organisées par l'association Culture et Hôpital à Strasbourg le 25 octobre 2023 ;
- Intervention dans le cadre du programme *Sensation* de l'ODIA en Normandie le 14 décembre 2023.

Nous avons surtout engagé un travail commun de fond, d'échanges, de reconnaissance et de développement d'actions auprès du ministère de la Culture via la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, Sous-direction de la participation à la vie culturelle. Nous travaillons avec Nicolas Merle, chef du bureau de la politique interministérielle et Magaly David, chargée de mission Culture/santé, médico-social et handicap.

1 cartographie des projets *Culture et Santé* en AURA

avec une double entrée, une par établissement de santé et une par structure culturelle référençant déjà tous les projets aidés sur les années 2022 et 2023, soit 137 projets à découvrir

des STATISTIQUES retravaillées et actualisées sur une page dédiée en ligne

Lettre d'informations « *Aux interstices Culture et Santé* » # 9 numéros

12 projets valorisés sur les pages ressources du site d'interSTICES

Animation #1 page Facebook avec 930 abonnés (860 en 2022)

Animation #1 page LinkedIn avec 1 111 abonnés (686 en 2022)

une dizaine de projection du film

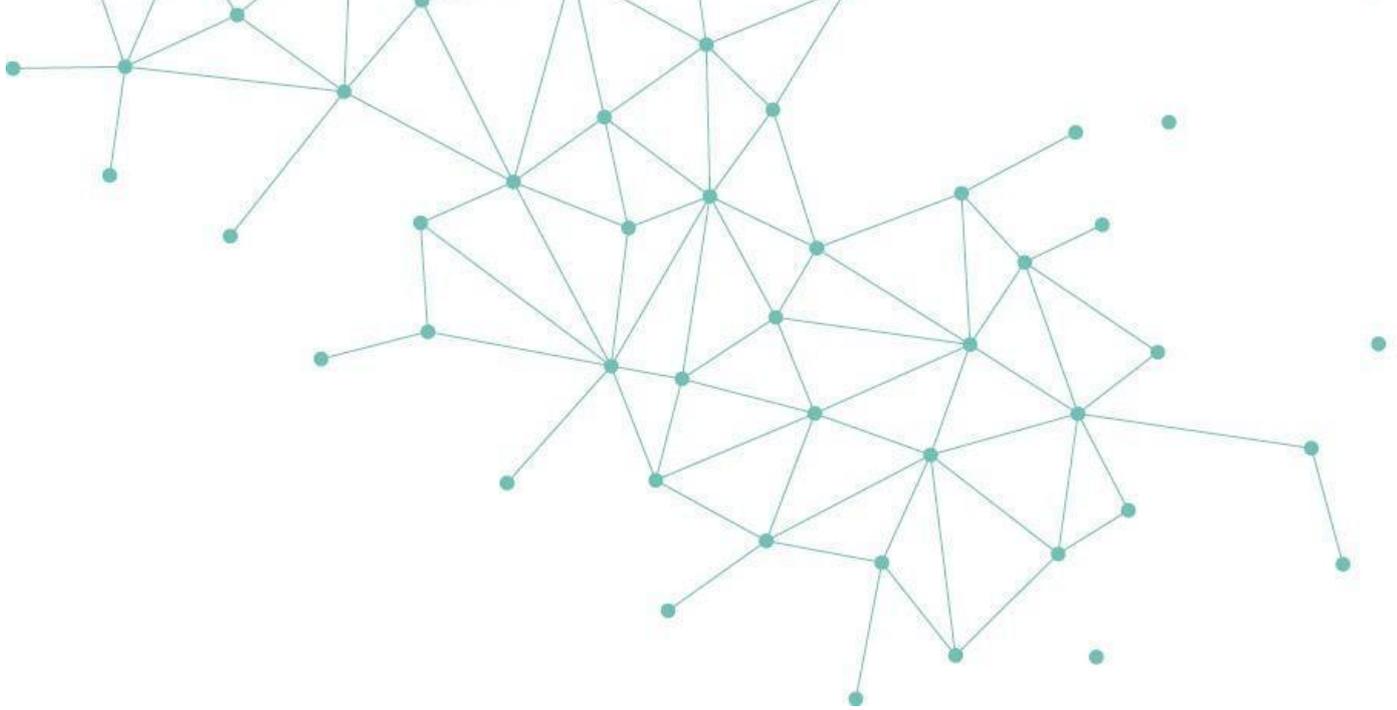
« *Ce n'est pas rien... Regards sur les interstices Culture et Santé* »

Avec le réseau ENTRELACS

5 réunions d'échanges (4 en distanciel et 1 en présentiel à Strasbourg)

2 interventions au national

3 rencontres avec le Ministère en visio



NOS ACTIONS

POUR LE COMPTE DE

Le contexte

Les actions « pour le compte de » relèvent de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes a été proposée et acceptée pour l'année 2021.

Rappel du contexte

Dans le prolongement de la convention de 1999, une nouvelle convention « Culture et Santé » a été signée le 6 mai 2010 par le ministère de la Santé et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication. Cette convention affirme que « *favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles et aux œuvres est la mission fondatrice du ministère de la culture et de la communication [et que] le ministère de la Santé et des Sports a pour mission fondamentale de promouvoir une politique de la santé qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne* ». Elle a pour but « *de réaffirmer l'importance d'une action interministérielle en matière de culture et de développer celle-ci au sein des établissements de santé* ». Cette nouvelle convention a permis également d'élargir la politique interministérielle « *Culture à l'hôpital* » à « *Culture et Santé* ».

Elle prévoit ainsi, au titre 2 et à l'article 10, un élargissement au secteur médico-social : « *Le ministre de la Santé et des Sports et le ministre de la Culture et de la Communication conviennent de l'opportunité d'étendre le dispositif « Culture et Santé » aux établissements médico-sociaux, à titre expérimental* ». Cette volonté « *s'inscrit dans la perspective de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires* », la loi HPST – Hôpital Patient Santé et Territoires - qui vise, entre autres, à réorganiser le secteur de la santé en prenant en compte la trajectoire globale des personnes et en décloisonnant le secteur sanitaire du secteur médico-social et de la médecine de ville. Cette évolution a ouvert de fait les possibilités d'intervention du programme national « *Culture à l'hôpital* », jusqu'alors réservé au champ hospitalier, au secteur médico-social.

En Rhône-Alpes, dès la convention régionale 2010–2012, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes ont souhaité définir de nouveaux objectifs en cohérence avec les changements énoncés ci-dessus. Il s'agissait en effet de créer les conditions de l'adaptabilité du programme au nouveau contexte politique et institutionnel. Le texte a ainsi intégré la possibilité pour les communautés hospitalières de territoires, créées dans le cadre de la loi HPST, de prendre part au dispositif. Pour préparer l'ouverture vers d'autres champs de la santé que celui strictement hospitalier, la convention encourageait par ailleurs la coordination des initiatives prises dans les domaines de la santé publique, de la médecine de ville, de l'hôpital et du médico-social, en associant progressivement à la démarche les départements et les communes, que ce soit à l'échelle des initiatives développées ou dans le cadre des collectifs de réflexion et de pilotage du dispositif.

La convention régionale *Culture et Santé* 2013-2015 a poursuivi la dynamique engagée en mettant en œuvre différentes modalités de travail et de réflexion sur l'intégration du secteur médico-social.

Au regard de l'ampleur du champ médico-social, une politique d'aide au développement culturel dans ce secteur semblait en effet difficilement pouvoir répondre aux mêmes caractéristiques que le programme initial *Culture à l'hôpital*. **Il s'agissait donc, avant toute expérimentation, d'initier un temps de réflexion et de concertation avec les professionnels du secteur médico-social et du champ culturel** afin de mieux déterminer le type d'actions à mettre en place, leurs enjeux, leurs objectifs, les moyens nécessaires pour imaginer une politique publique en la matière cohérente, et les modalités d'intervention prenant en compte les contraintes spécifiques du secteur et les orientations actuelles des différents dispositifs basés essentiellement sur des principes de décloisonnement et de territorialisation.

Deux rencontres plénières de réflexion ont d'abord été organisées en 2013. La première, au Toboggan à Décines, s'est intéressée au sens des actions déjà développées, aux conditions stratégiques nécessaires et modalités opérationnelles de ces mises en œuvre, à la structuration de dispositifs similaires dans d'autres régions. La seconde, accueillie au Centre Théo Argence à Saint-Priest, s'est questionnée sur la thématique suivante : le projet culturel et artistique à l'épreuve du médico-social, limites conceptuelles et espaces réels, quelle place de déploiement ? Ces deux temps ont mis en exergue des problématiques récurrentes : la question de la spécificité du médico-social face à l'hospitalier, l'absence de référents culturels dans ces structures, la difficulté de partenariat avec les structures culturelles souvent issue d'une méconnaissance mutuelle, la nécessité d'associer les collectivités d'une part et des mécènes d'autre part mais aussi la difficulté à le faire.

Forts de ces premiers constats et de l'expérience initiée aux prémices du programme régional *Culture à l'Hôpital* et ayant donné naissance à l'ouvrage *Il suffit de passer le pont...*, texte cadre de la politique publique régionale en la matière, **les opérateurs régionaux ont ensuite décidé de mettre en place un séminaire de réflexion sur le développement culturel dans le secteur médico-social.** De septembre 2014 à début 2015, un groupe d'une trentaine de professionnels, représentants du secteur médico-social, du secteur culturel, des collectivités ou encore des usagers, s'est rencontré à 9 reprises autour de thématiques diverses : la personnalisation comme facteur de qualité, l'évolution du secteur médico-social, le vécu du temps, territoires et créativité, réflexions sur la notion d'espace, l'exposition du handicap, l'intime ou encore la vieillesse, la mort et les maladies. Ces rencontres ont permis d'une part l'émergence d'une culture commune sur laquelle asseoir l'ouverture prochaine au médico-social et d'autre part d'identifier des personnes relais, embryon du réseau professionnel d'acteurs à constituer.

Parallèlement au programme *Culture et Santé*, il faut noter que les partenaires de l'ARS développaient depuis plusieurs années des programmes complémentaires. La Direction régionale des affaires culturelles mettait ainsi en œuvre un programme *Culture et Handicap*, doté d'une enveloppe annuelle de 150 000 €, qui s'articulait autour de trois axes : l'amélioration de l'accessibilité aux lieux culturels, le développement de l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap, et le développement des pratiques artistiques et le soutien des initiatives artistiques autour du handicap. Elle soutenait ainsi des manifestations artistiques autour de la dynamique art et handicap. Elle entendait également favoriser la mise en œuvre dans le champ culturel de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La Région Rhône-Alpes avec le *Fonds pour l'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE)* visait elle à répondre à une triple nécessité : remettre au cœur du dispositif de soutien public à la culture la question de l'action culturelle, toujours traitée de manière périphérique et trop souvent fragmentée en microprogrammes, proposer un outil de dialogue et de développement pour les collectifs artistiques et certains lieux, lorsqu'ils sont engagés dans des projets ayant une ambition à la fois artistique et sociétale, et favoriser la mobilité d'artistes engagés dans des projets de coopération internationale. Dans ce cadre, des projets dans des ESAT, des IME, et d'autres structures du médico-social ont d'ores-et-déjà été soutenus. **L'Agence Régionale de Santé a également soutenu un certain nombre d'initiatives de manière ponctuelle dans le cadre de l'affectation des excédents ou sur des crédits non reconductibles.**

A titre indicatif, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région ont consacré annuellement, et ce pour l'ex-Région Rhône-Alpes, une enveloppe d'environ 580 000 € au volet hôpital du programme, permettant de soutenir les projets lauréats de l'appel à projets annuel incitatif, les établissements contractualisés et la coordination du programme. En 2016, la somme exacte allouée était de 560 000 €. A cette somme est venue s'adjoindre pour la première fois en 2017, une enveloppe complémentaire de 160 000 € répartie entre une trentaine d'établissements et services médico-sociaux du territoire pour soutenir l'émergence ou le développement d'initiatives culturelles et artistiques.

La convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes signée le 20 janvier 2017 pour la période 2016-2022 a réaffirmé l'importance donnée à cette politique publique à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en créant les conditions de sa pérennisation sur le champ sanitaire, et celles de son déploiement à l'échelle du secteur médico-social sur un périmètre régional donc étendu.

L'actuelle convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes, la sixième donc, a été signée pour la période 2023-2028 après 6 mois de concertation avec les porteurs de projets. Elle vise à réaffirmer la pertinence de cette politique, considérée comme une mission d'intérêt général, et déjà durablement ancrée sur le territoire. Il s'agit de consolider les avancées, notamment en termes de structuration et de moyens déployés par les signataires. Elle ambitionne d'autre part d'atteindre une nouvelle étape de développement. Elle souhaite ainsi travailler à l'émergence d'un nombre plus important encore d'initiatives dans les territoires en renforçant les liens et la transversalité avec l'ensemble des autres politiques publiques. Une attention particulière sera apportée dans ce cadre à l'équité entre les personnes, les établissements et les territoires bénéficiaires.

Rappel du dispositif en place

Le dispositif repose sur un engagement fort de l'ARS, de la DRAC et de la Région inscrit dans leurs politiques respectives : inscription d'un volet culturel dans le Plan régional de santé pour l'ARS, incitation à l'intégration d'un volet culturel dans les projets d'établissement, les conventions des groupements hospitaliers de territoire, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les chartes de filières gériatriques et gérontologiques, inscription dans sa politique d'action culturelle et territoriale par la DRAC et inscription dans le cadre de la politique culturelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela se traduit aussi par la désignation d'un référent Culture et Santé dans chacune des institutions signataires et d'actions de promotion de cette politique en interne et en externe.

Au regard des enjeux, le programme régional se décline en **deux dispositifs de soutien financier** :

- **Un appel à projets annuel** destiné à tous les établissements hospitaliers, médico-sociaux et de prévention du champ de compétences de l'ARS ;
- **Tous les 3 ans, un appel à projets pluriannuel** à destination d'établissements où la culture est au cœur de la politique institutionnelle et qui nécessitent un soutien du programme pour en assurer la structuration et la pérennisation.

La mise en œuvre de cette politique régionale s'accompagne également d'un **dispositif d'accompagnement**, organisé en plusieurs entités :

- **Les porteurs de projets *Culture et Santé*.**
 - o Le dispositif régional doit aboutir à l'échelle des établissements qui développent des projets soutenus par le programme, à :
 - o L'intégration de cette politique culturelle dans les projets d'établissements, outils privilégiés de formulation institutionnelle ;
 - o La nécessaire identification d'une ligne budgétaire afférente ;
 - o La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
 - o L'identification indispensable d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référents culturels désignés.
- **Les comités locaux *Culture et Santé*.**

Collectifs d'échanges, de réflexion et de production, ils rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués ou intéressés par des projets culturels dans le champ de la santé à l'échelle d'un département ou de plusieurs départements. Ils intégreront donc naturellement et progressivement sur cette nouvelle convention les porteurs de projets culturels issus du médico-social. Ils seront également créés à terme sur le territoire des 4 ex-Départements d'Auvergne.

- **La commission régionale Culture et Santé**
Echelon régional de réflexion et de pilotage de la démarche, la commission régionale a pour mission d'accompagner l'ensemble de la démarche, de participer à la réflexion générale d'amélioration du dispositif, de faire circuler les informations entre l'échelon régional et départemental, de contribuer à la sensibilisation sur le dispositif dans son milieu professionnel d'appartenance et de donner un avis de conformité ou non-conformité sur les dossiers de candidature répondant aux appels à projets.
- **Une structure régionale mandatée pour coordonner et animer le programme**
- Les partenaires de la convention, forts de l'expérience positive des précédentes conventions, souhaitent continuer à se faire accompagner dans la mise en œuvre du programme par une structure régionale compétente sur la thématique Culture et Santé.

Les signataires de la convention régionale 2023-2028 souhaitent également réfléchir sur la durée de cette convention à la mise en place d'un **volet expérimental** visant l'ouverture d'espaces innovants d'accompagnement pour imaginer et expérimenter collectivement des nouvelles formes de projets (structures ou personnes bénéficiaires, modalités ou thématiques d'actions notamment) et tenir compte des transformations des paysages sectoriels et professionnels de la Culture et de la Santé.

Ces espaces d'expérimentations feront l'objet d'un travail spécifique de réflexion sur la première année de la convention, et, le cas échéant, seront mis en place dans un cadre méthodologique et budgétaire défini. Ils feront l'objet d'une évaluation spécifique permettant de tirer les enseignements de l'expérimentation.

Le dispositif régional doit par ailleurs se décliner à l'échelle locale dans les établissements développant des projets soutenus par le programme par :

- L'inscription d'un volet culturel institutionnel au projet d'établissement ;
- L'identification d'une ligne budgétaire afférente ;
- La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
- L'identification d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référent culturel désigné.

Bilan de mise en œuvre

Actions concrètes

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale.
- Assistance technique et méthodologique aux comités locaux.
- Coordination de la communication du dispositif.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme selon les priorités actées collectivement.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale

Depuis janvier 2023, interSTICES a coordonné et animé le dispositif institutionnel de la convention régionale.

- **Organisation, préparation et animation de la commission régionale :**

Au regard du changement de calendrier des appels à projets Culture et Santé, nous avons dû en 2023 assurer le lancement et la gestion de 2 appels à projets :

- **L'appel à projets 2023** lancé en décembre 2022 pour un dépôt à la mi-février 2023 pour des projets à réaliser sur 2023 jusqu'à juin 2024,
- **L'appel à projets 2024** lancé en juin 2023 pour un dépôt à la mi-octobre 2023 pour des projets à réaliser sur 2024.

Nous avons ainsi organisé **5 journées de commission régionale d'instruction en physique et en plénière et 2 réunions financières**.

A l'occasion de ces rencontres, nous avons réalisé :

- Le travail de préparation, notamment la collecte des avis des différents membres de la commission, leur mise en page et leur mise en perspectives ;
- L'animation des rencontres et leur organisation logistique ;
- La rédaction des relevés de notes et des synthèses graphiques afférentes.

Cela correspond d'abord à la mise en œuvre de **l'AAP annuel 23 et au suivi de la dernière année de soutien des établissements contractualisés sur 2019-2021, prolongés sur 2022 et 2023.d**

□ **Coordination de l'appel à projets annuel 2023 :**

Cela correspond à la mise en œuvre de **l'AAP annuel 23 et au suivi de la dernière année de soutien des établissements contractualisés sur 2019-2021, prolongés sur 2022 et 2023.**

- Rédaction d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2022 et d'outils statistiques et cartographiques (avec mise en place d'une cartographie numérique, en ligne sur le site d'interSTICES : [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](http://interstices-auvergnerhonealpes.fr) ;
- Etat des projets des établissements subventionnés annuellement ;
- Mise en place des modalités des appels à projets 2023 ;
- Expertise technique, coordination des candidatures 2023 et animation de leur instruction ;
- Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires à la suite de la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme ;
- Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien ;
- Coordination des notifications des subventions ;
- Analyse des bilans en collaboration avec l'ARS.

□ **Suivi des établissements contractualisés pour la période 2019-2021 prorogée pour l'année 2023 :**

- Demande des bilans d'actions 2022.
- Étude des candidatures pour l'année 2023 des établissements contractuels.
- Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- Explication des décisions.
- Organisation du suivi des 14 établissements contractuels durant l'année 2023.

L'appel à projets annuel 2023 en chiffres

Nous avons reçu un nombre important de candidatures avec une proportion significative de nouveaux établissements, signe d'une belle vitalité du programme et d'une nécessité de culture en réaction à la crise.

75 candidatures ont été enregistrées en février 2023 : 61 dans le cadre de l'appel à projet annuel 2023 et 14 dossiers de suivi d'établissements contractualisés.

Finalement, 65 projets ont été soutenus :

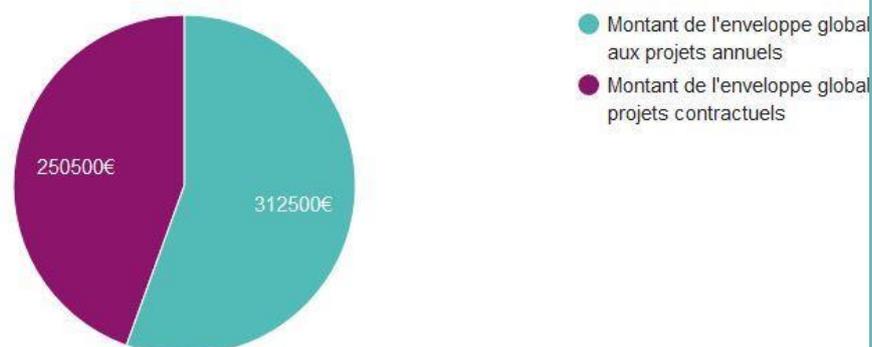
- Les 14 établissements contractuels ;
- 51 dans le cadre de l'appel à projets annuels.

Pour rappel, les établissements contractualisés ont été prorogés sur une 5^{ème} année en 2023. Ils ne sont que 14 sur les 17 initialement contractualisés :

- ❖ En 2023, pas de demande de soutien de LADAPT Le Safran Drôme/Ardèche qui devait encore finaliser la réalisation de certains de ces projets dans un contexte par ailleurs de changement de direction ;
- ❖ Sortie en 2022 du CHU de Saint-Etienne : pas de candidature car important reliquat de subvention à dépenser ;
- ❖ Sortie en 2022 également du CH de Bourg-en-Bresse : changement institutionnel et retrait de la direction.

Quelques chiffres Le budget alloué >

Enveloppes globales de subvention allouées pour les deux appels à projets

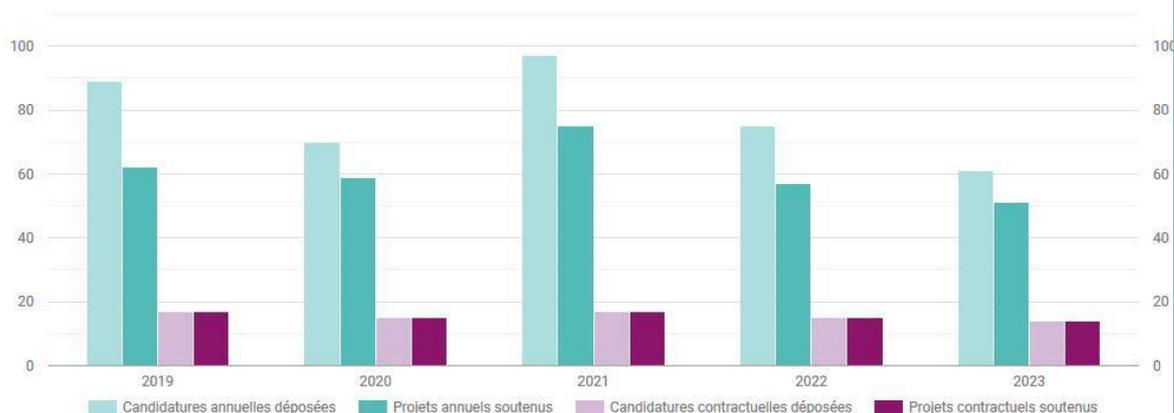


Quelques chiffres

L'AAP 23 en perspectives >

Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Appels à projets

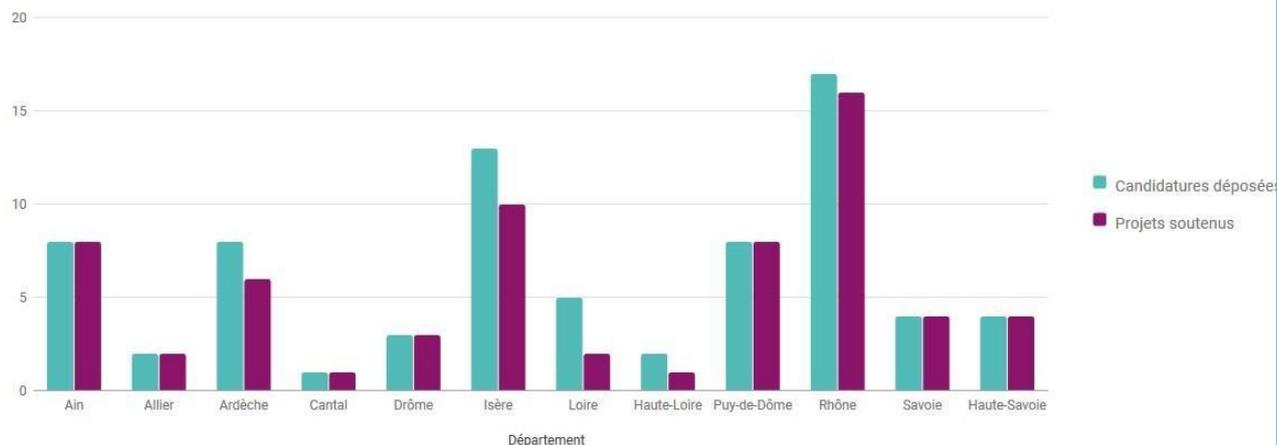


La nature des candidatures déposées et des projets soutenus

Quelques chiffres

Par territoires >

Chiffres par département en 2023



❖ Au niveau de cette répartition territoriale, on observe :

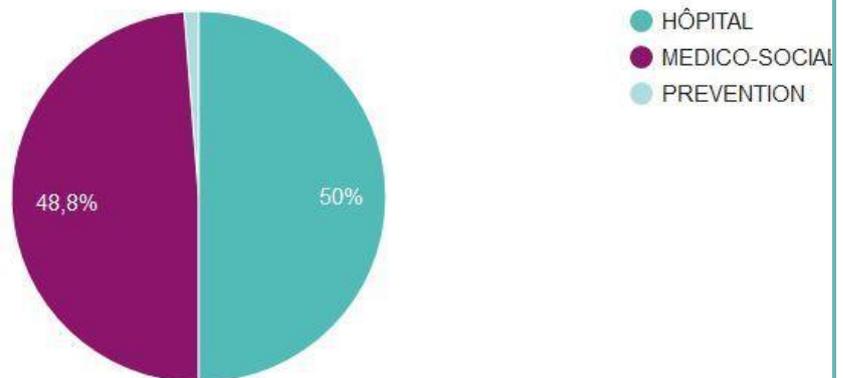
- **Au moins une candidature dans chaque territoire.**
- **Le Rhône, l'Isère, l'Ain et le Puy-de-Dôme affirment leur dynamisme**, avec entre 16 et 8 projets soutenus.
- **L'Ardèche, la Haute-Savoie et la Savoie les rejoignent avec un nouveau dynamisme.**
- **Il y a plus de projets déposés dans la Loire.**

- **La Drôme et la Haute-Loire sont un peu en retrait.**
- Dans le Cantal et l'Allier, nous pouvons noter un élan.

Quelques chiffres

Par secteur >

Statistiques par secteurs en 2023



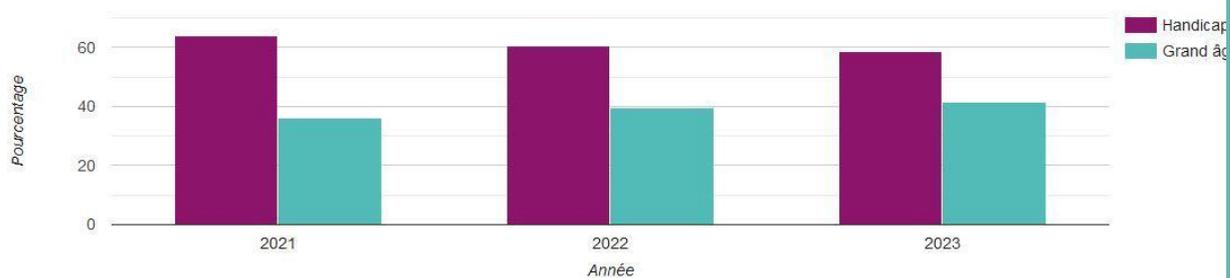
- ❖ Au niveau de cette répartition sectorielle, on observe un quasi-équilibre entre le secteur hospitalier et le secteur médico-social. Les établissements relevant de la prévention eux sont rares.

Quelques chiffres

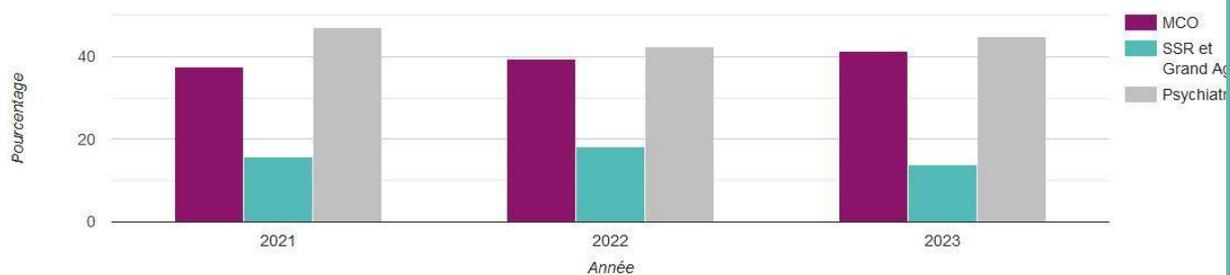
Par établissement >

Graphique par types d'établissements de santé

Médico-social



Hôpital



Quelques chiffres

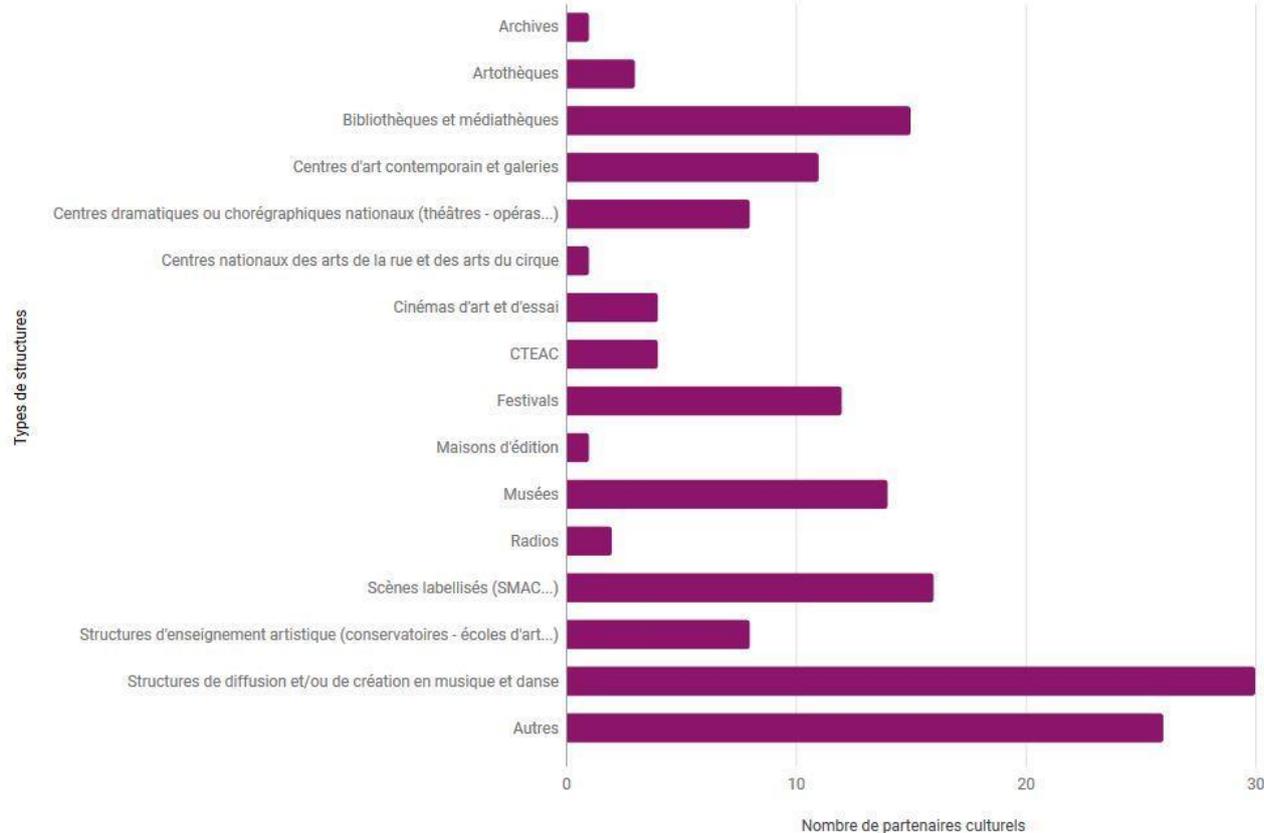
[Par structures culturelles partenaires >](#)

Statistiques par structures culturelles

Les partenaires culturels peuvent être de plusieurs types.

Secteur	2022	2023
Partenaires culturels engagés sur l'année	127	130
Partenaires culturels engagés sur les projets annuels	79	85
Partenaires culturels engagés sur les projets contractuels	54	51
Nombre moyen de partenaires culturels par projet	2.17	2.12

Statistiques par types de structures culturelles en 2023



A voir également tous les projets sur la cartographie :

[Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnhonealpes.fr\)](http://interstices-auvergnhonealpes.fr)

Cela correspond d'autre part au lancement et à la mise en œuvre de : **l'appel à projet annuel 2024 et de l'appel à projets pluriannuel 2024-2026.**

Dans ce cadre, il faut noter que suite la concertation et l'écriture d'un nouveau texte cadre, la convention régionale *Culture et Santé* 2023-2028, **l'ensemble des documents afférents aux appels à projets** (cahiers des charges, dossiers de candidature, formulaires bilan, formulaires démarches simplifiées) **ont été questionnés et ont abouti à de nouvelles formes, revisités que ce soit en termes de contenus que de formes.** Ce travail a fait l'objet de nombreuses réunions de travail avec les partenaires (4 réunions).

□ **Coordination de l'appel à projets annuel 2024 :**

- Rédaction d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2023 et actualisation des outils statistiques et cartographiques (avec mise en place d'une cartographie

numérique, en ligne sur le site d'interSTICES : [Cartographie des projets Culture et Santé \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerhonealpes.fr).

- Etat des projets des établissements subventionnés annuellement.
 - Mise en place des modalités des appels à projets 2024 avec remise en place de tous les documents afférents et création de nouveaux outils comme le calendrier ([Programme régional Culture et Santé - Aide et accompagnement \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerhonealpes.fr)) ou le document [Aide et accompagnement] [Accompagnement Culture et Santé 2024 \(6\).pdf](#).
 - Travail d'informations et de sensibilisation amplifié pour expliquer les nouveautés du dispositif et accompagner les porteurs de projets dans leur compréhension.
 - Expertise technique, coordination des candidatures 2024 et animation de leur instruction.
 - Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires à la suite de la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme.
 - Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien.
 - Coordination des notifications des subventions.
 - Analyse des bilans.
- **Coordination de l'appel à projets pluriannuel 2024-2026 :**
- Demande des bilans d'actions 2023.
 - Accompagnement des établissements candidats dans leur compréhension du nouveau cadre pluriannuel et du calibrage de leur candidature (au moins 1 RDV d'accompagnement avec chacun des 13 précédents établissements contractualisés, plus 4/5 avec nouveaux établissements intéressés).
 - Étude des candidatures pour la pluriannualisation 2024-2026.
 - Mise en place de la nouvelle procédure d'entretiens.
 - Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
 - Explication des décisions.
 - Organisation du suivi des 13 établissements pluriannualisés durant l'année 2023.

L'appel à projets annuel 2024 en chiffres

Quelques chiffres

Les statistiques et la cartographie sont encore en cours de préparation et sortiront en avril 2024 >

[Statistiques \(interstices-auvergnerhonealpes.fr\)](https://interstices-auvergnerhonealpes.fr)

□ **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements hospitaliers demandeurs.**

Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel, soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière, nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition.

Ainsi en 2023, **une soixantaine de rencontres** visant à ces objectifs a été réalisée.

Une attention toute particulière a également été portée aux établissements auvergnats permise par la création d'un troisième poste avec 50% de ses missions sur l'accompagnement des porteurs de projets en Auvergne depuis avril 2022.

□ **Gestion des outils d'information :**

- Mise à jour des sites internet de la DRAC et de l'ARS,
- Collaboration avec le site de la Région,
- Actualisation des pages Auvergne-Rhône-Alpes du site interSTICES,
- Gestion de la lettre d'information (8 numéros).

□ **Représentation des opérateurs institutionnels dans le cadre de manifestations, régionales ou nationales, sur le thème de Culture et Santé :**

Nous avons représenté les partenaires publics à plus d'une trentaine de rendez-vous, restitutions de projets, journées de réflexion et/ou de sensibilisation.

Il est à noter que cette année les temps de visite sur le terrain ont été plus conséquents que précédemment au regard là aussi de l'agrandissement de l'équipe.

Quelques exemples :

- *Participation d'interSTICES à la journée professionnelle organisée par La Mécano le 16 février 2023 à Toulouse autour des partenariats privés.*
- *Plénière du collectif "l'humain...au beau milieu" des FRANCAS : Retour sur le colloque, le 21 février.*
- *Intervention dans le cadre d'une table ronde au Périscope sur le lien entre musique et santé, le 5 avril.*
- *Intervention d'interSTICES auprès des usagers de la Coopérative culturelle Appuy Créateurs le 25 mai 2023 au Damier à Clermont-Fd.*
- *Participation d'interSTICES au hackathon « Accessibilité » organisé par Clermont-Fd Massif Central 2028 le 7 juin 2023 à la Maison des Sports de Clermont-Fd.*
- *Intervention d'interSTICES, avec François Veyrunes, lors des journées « Embrasser l'avenir » organisées par Boom' Structur, Pôle Chorégraphique, à destination des jeunes compagnies auvergnates, le 14 juin 2023 à la Diode à Clermont-Fd.*
- *Intervention d'interSTICES, avec Aurélie Vaissier, lors du colloque « Penser l'EHPAD de demain : une urgence » organisé par l'Union Départementale des CCAS du Puy-de-Dôme au cinéma le Gergovie à Cournon le 8 septembre 2023.*
- *Intervention d'interSTICES au Rencontres nationales Culture et Santé organisées à Strasbourg par l'association Culture et Hôpital, le 25 octobre.*

□ **Rôle de conseil auprès des opérateurs institutionnels :**

En sus des commissions régionales et des réunions financières afférentes, organisation, préparation et animation de réunions de réflexions et de pilotage avec les commanditaires (bilan de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, préparation des AAP et travail de simplification attribution des subventions, entretiens avec les établissements, préparation des commissions régionales, etc., soit 10 rencontres tripartites et 5 en bilatéral).

Assistance technique et méthodologique aux comités locaux

Dans la continuité des précédentes années d'exercice de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du programme régional *Culture et Santé*, interSTICES a en 2023 accompagné les comités locaux dans leur développement.

- Aide à la mise à jour constante des bases de données exhaustives de chacun des comités locaux.
- Sensibilisation des milieux sanitaires, médico-sociaux et culturels aux enjeux de ces comités.
- Représentation des opérateurs dans les comités locaux *Culture et Santé* des bassins territoriaux.
- Aide individualisée et ponctuelle aux comités locaux en difficulté.
- Appui méthodologique et organisationnel aux actions communes décidées dans le cadre des comités (participation à l'organisation du Forum du comité local de l'Ain, temps d'auto-formation sur certains comités, aide à l'émergence ou au renouvellement des dynamiques de certains comités...).
- Accompagnement des comités dans leur prise de contact avec les collectivités territoriales (département, villes...).
- Lien entre les différents comités locaux et leurs actions respectives notamment par la mise en œuvre d'une journée professionnelle présentée ci-dessous.

Etat des dynamiques des comités locaux et de l'accompagnement engagé

□ Comité local Ain :



Référent santé : **Franceline Malharin-Borrel**, responsable du dispositif *Culture Nomad* au Centre psychothérapeutique de l'Ain et **Fabienne Lyaudet**, responsable services animations Unité Territoriale, Centre ORCET Mangini (ORSAC).

Référent culturel : **Philippe Constant**, directeur de l'Académie de Cuivres en Dombes.

Département très investi avec la présence régulière et engagée de Sarah Gagnaire.

Structures culturelles investies : Scène Nationale Théâtre de Bourg-en-Bresse, CCR d'Ambronay.

Le comité local de l'Ain a en 2023, une fois encore, été très dynamique. Son animation a été renforcée par l'arrivée de Fabienne Lyaudet, et ce n'est pas moins de **4 réunions** d'échanges et de partage qui ont été organisés (un temps d'accompagnement des candidatures à l'AAP, une de transmission et d'explication des décisions, une réflexive et une de préparation du forum), ainsi qu'une Rencontre Forum.

Cette rencontre Forum est une des spécificités du comité local de l'Ain, qui chaque année convie les structures de santé et les acteurs culturels et artistiques à se rencontrer, mieux se connaître, se comprendre, avec en matinée depuis 2 ans un temps de speed meeting, pour favoriser la naissance de nouveaux partenariats, et en après-midi un temps de valorisation des projets aidés sur l'année. En 2023, 8 projets ont été présentés au travers de stands invitant les visiteurs à découvrir les productions réalisées ou en cours, et à échanger avec les porteurs de projets :

- Centre Romans Ferrari : L'Archipel des sommets #5 (créations danse, théâtre, arts plastiques, cirque, son et marionnettes d'ombre, festival international des arts sommaires de la Côtère).

- Centre psychothérapique de l'Ain : Souffle ! (Création de girouettes monumentales, théâtre de marionnettes, expo photos, clip vidéo dansé...).
- IME La Côtère et Sessad Bellevue : Temps'danse (création d'une « batucada qui danse »).
- Centre Orcet/Mangini : Montagne en Déval'Art (créations artistiques avec restitution finale en mai 2024 au cinéma d'Hauteville).
- Ehpad La Montagne et Ehpad Les Saulaies : L'écho (ateliers intergénérationnels avec création d'un livre, d'un spectacle, d'une installation sur le parcours Art et nature, et restitution déambulatoire).
- DITEP Les Alaniers de Brou : E-Motion (création de capsules vidéo).
- DITEP de rattachage L'Arc-en-Ciel : 22e saison des Enfants Terribles (ateliers théâtre, vidéo, cinéma, mini-festival).
- Hôpital nord-ouest Trévoux et EHPAD de Villars-les-Dombes : On a (pas) tous les jours 20 ans (création d'un oratorio slam).

L'après-midi est par ailleurs ponctuée de temps artistiques, deux cette année, pour donner à voir et à ressentir. Cette année encore, cette journée a été un succès avec une cinquantaine de professionnels mobilisés. Une soixantaine d'élèves de l'ADEA ont également pris part à la rencontre.

Le comité peut s'appuyer sur **un partenariat solide avec l'ADEA**, qui accueille l'ensemble des réunions. Il est d'ailleurs à noter que sous l'impulsion de celle-ci en la personne de Céline Jacque, responsable de formations et du centre de ressources documentaires, et sous sa coordination **une émission de radio a vu le jour** : [De la culture à l'hôpital](#). Cette émission diffusée mensuellement sur Radio B parle de projets culturels dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

En 2024, les objectifs sont les suivants : réinvestir le territoire en proposant quelques-uns de ses rendez-vous en itinérance et enrichir le noyau dur des participants du comité avec la fidélisation de nouveaux professionnels notamment côté culture.

□ **Comité local Allier :**

*Animation côté Santé : **Fabrice Rose**, animateur et référent culture du CH Cœur du Bourbonnais*

*Animation côté Culture : **Jean-Baptiste Leblond**, chargé de médiation tous publics – CNCS Moulins, **Elise Moreau et/ou Catherine Bourgeon**, relations publiques du Théâtre des Îlets, CDN de Montluçon (à confirmer)*

Département 03 partenaire

Structures culturelles investies : Théâtre des Îlets, CNCS, Musiques vivantes, Théâtre de Cusset, CC du Bocage Bourbonnais, le Cube, Jazz dans le Bocage, CC St-Pourçain sur Sioule.

Le 1^{er} comité local s'est tenu le 22 juin au Théâtre des Îlets à Montluçon, avec le soutien du CD03. Il a réuni une soixantaine de participants, équipes artistiques, structures culturelles, EHPAD et IME, qui ont assisté à la présentation du Programme régional Culture et Santé, de l'association interSTICES, à la projection du film Ce n'est pas rien puis à la restitution de l'atelier d'écriture mené et mis en scène par Sophie Lannefranque auprès des usagers du CSAPA de Montluçon, en partenariat avec le CDN. Le Centre de psychiatrie adulte de jour Jean-Billaud de Montluçon a également proposé une rétrospective du projet théâtre mené avec les Îlets en 2020 et 2021. L'espace d'interconnaissance, comme souvent, a dû être écourté faute de temps.

Les animateurs du Comité local se sont fixés pour objectif de tourner sur les différents bassins de population du département. Ainsi un second rendez-vous a-t-il été organisé à la Résidence

Chantemesse (CH Cœur du Bourbonnais à St-Pourçain sur Sioule) le 25 septembre 2023, afin d'accompagner les candidats à l'appel à projet. La quarantaine de participants a pu découvrir les actions menées depuis de nombreuses années par le CHCB, grâce au film rétrospectif réalisé par l'équipe d'animation, avant d'écouter les présentations de chaque candidat, en cours de réflexion ou en phase de finalisation. Dans ce département, force est de constater l'engagement conséquent du secteur médicoéducatif : sur 5 candidatures 2024, 4 ont été portées par des IME.

Comme dans les autres départements auvergnats, le secteur hospitalier reste difficile à toucher, malgré l'implication du CHCB.

Afin de consolider l'équipe d'animation du Comité local, qui doit encore trouver ses marques et son mode de fonctionnement, l'organisation d'une visio mensuelle est proposée pour 2024. Le recrutement d'un 4ème animateur pourrait s'avérer pertinent du côté du médico-social/médoéducatif, d'autant que le départ en retraite possible de Fabrice Rose pourrait déséquilibrer la coordination de ce Comité. Des échanges avec le Secteur Enfance de l'UNAPEI Pays d'Allier – Moulins ont été engagés dans ce sens.

3 rendez-vous, en mars, juin et septembre sont prévus en 2024. Au-delà de la présentation de projets réalisés ou en cours, il semble important de mettre l'accent sur la rencontre, la connaissance mutuelle dans ce département. Si la présence des équipes artistiques et du médicosocial semble assurée, la mobilisation des hôpitaux et des structures culturelles doit être une priorité pour 2024.

□ Comité local Drôme / Ardèche :

*Référents santé : **Juliette Pégon**, responsable culturelle au CH Sainte-Marie de Privas, **Adeline Aleysson**, cadre socio-éducatif au CH des Cévennes Ardéchoises, **Jérôme Valérius**, responsable Culture et Vie Associative, Institut La Teppe.*

*Référents culture : **Philippe Rachet**, directeur des relations publiques, Comédie de Valence et **Elodie Bay**, chargée de l'action culturelle à Labeaume en Musiques.*

Structures culturelles investies : Comédie de Valence, Labeaume en musiques, Train Théâtre, Lux, La Cascade, Quelque p'Arts, Les Concerts de Poche, CTEAC et occasionnellement Service patrimoine et histoire de la Ville de Valence, Maison de l'image d'Aubenas, Ardèche Images.

Plus de présence du Département 07 depuis le départ de Sabine Dauchat et l'arrêt du dispositif Culture e(s)t lien social en 2021. Pas de présence du Département 26.

Le comité local Drôme Ardèche a de nouveau connu des changements dans la structuration de son animation en 2023. À la suite du départ de Séverine Huard, qui a quitté son poste au sein de LADAPT Drôme Ardèche, il a été proposé à Juliette Pégon, référente culturelle du CH Sainte-Marie de Privas, de reprendre un rôle d'animatrice au sein du comité, mais aussi à Jérôme Valérius, nouveau référent culturel de l'institut La Teppe, de rejoindre l'équipe.

En 2023, le comité a organisé deux rendez-vous. Le premier à La Comédie de Valence le 4 mai, occasion de proposer aux participants une présentation et un échange autour de la politique globale d'accessibilité développée par le Centre Dramatique National (tradaptation de spectacle en LSF, intégration d'amateurs au plateau, dispositifs d'accompagnement et de participation de publics en situation de handicap, divers équipements au service de l'accessibilité, etc.). A la suite de la réunion, il a également été proposé aux participants d'assister à la représentation du spectacle Contes immoraux de Phia Ménard, programmé le soir même à la Comédie. Le second rendez-vous a eu lieu à l'Institut La Teppe,

le 8 septembre, pour une rencontre dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets sur le point de déposer une candidature à l'AAP 2024. Les partenaires DRAC et Région étaient présents pour ce temps d'échange qui a réuni une vingtaine de participants.

La nouvelle structuration du comité à 5 animateurs permet aujourd'hui une meilleure répartition des tâches et rôles de chacun, tant sur l'animation du comité que sur l'instruction et la présentation des candidatures en commission régionale. Elle est l'occasion aussi d'insuffler une nouvelle dynamique à un comité local qui a sans doute besoin de retrouver un second souffle en augmentant la fréquence de ces prochains rendez-vous et le nombre de participants.

□ **Comité local du Cantal:**

Aujourd'hui, la préfiguration d'un comité pourrait être envisagée, en s'appuyant sur les compétences d'Eclat – Centre National des Arts de la Rue et de la Médiathèque de la CABA, côté culture, et éventuellement de l'ADAPEI 15 et/ou de l'EHPAD la Louvière à Aurillac. Des échanges sont en cours avec les différentes structures.

Département 15 partenaire

Structures culturelles investies :

Théâtre d'Aurillac, Eclat, CC Sumène-Artense, CC Châtaigneraie Cantalienne, Médiathèque de la CABA, PAH Saint-Flour et Musées d'Aurillac.

Le nombre d'actions jusqu'ici développées par l'intermédiaire du programme *Culture et Santé*, souvent ponctuelles et portées par des petites structures peu dotées en moyen RH, n'a pas permis de structurer rapidement un comité local et d'identifier des animateurs.

Néanmoins les échanges nourris avec la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Cantal ont permis d'initier une « Rencontre Culture et Santé » le 2 mai 2023 au cinéma l'Arverne à Murat, qui a confirmé les attentes et les envies des structures médico-sociales et culturelles.

Cette matinée a réuni 42 participants qui ont assisté à la projection de *Ce n'est pas rien* suivie d'un échange autour du Programme régional. La parole a ensuite été donnée à l'IME Marie-Aimée Méraville à St-Flour qui ainsi pu relater l'évolution et la mise en œuvre de sa politique culturelle, dans et hors du programme (projets C&S autour du théâtre équestre, de la musique électro-acoustique puis partenariats musique et danse avec les services du CD15, l'école de musique de Hautes Terres Communauté). L'établissement a ainsi pu évoquer tout autant les forces que les difficultés de ces collaborations, les questionnements qu'avaient suscités les différentes candidatures et le cahier des charges de l'appel à projet, les enjeux propres à ces projets dans un département rural qui ne compte que peu de structures culturelles labellisées et d'équipes artistiques implantées. Pour autant, cette fragilité amène aussi une réelle créativité et aboutit à des projets originaux et souvent atypiques dans leurs contenus et leur forme. Dans la continuité de cette intervention, le témoignage de l'association Eclat – Centre National des Arts de la Rue, qui a accompagné 2 projets en 2020 et 2021, a ouvert des perspectives de partenariats et d'ouverture possibles, en lien avec des équipes artistiques extérieures, accueillies en résidence au Parapluie.

Les participants ont, grâce à ces échanges, eu une vision élargie des projets artistiques initiés dans les espaces de soin, qu'ils soient liés au Programme régional C&S, aux propositions du Département du Cantal ou à des initiatives particulières.

2 des 3 projets déposés à l'appel à projets 2024 sont nés de cette première Rencontre : l'un imaginé par le DITEP de Polminhac (ADSEA 15), Eclat et la Cie Carnage, l'autre, fédérateur, porté par la Médiathèque de la CABA avec la Cie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir, l'ADAPEI 15, le CH Henri Mondor, l'EHPAD d'Ytrac et l'ADSEA 15.

De cette expérience, on constate un fort besoin de travail en réseau, en collectif, à l'échelle de territoires. Au demeurant, comme dans les autres départements auvergnats, si le médico-social est plutôt réactif, il n'en va pas de même pour le secteur hospitalier, avec lequel il est plus difficile de rentrer en contact et de garder des liens.

□ **Comité local Isère :**

*Référent santé : **Julia Lemery**, chargé de développement à ArtChipel, pôle ressource Culture de la Fondation OVE.*

*Référent culturel : **Claudine Balland**, responsable billetterie et chargée des relations aux publics au Vellein - Scènes de la CAPI.*

Conseil départemental très investi via Nelly Pinier, référente du dispositif Culture et Santé qui participe régulièrement aux réunions, joue le rôle de relais d'information auprès de professionnels de deux secteurs et apporte un regard précieux sur les dynamiques culturelles à l'œuvre sur ce territoire.

Bénéficiant d'une nouvelle structuration depuis 2022, le comité local de l'Isère continue d'accompagner une belle dynamique *Culture et Santé* sur son territoire.

Un premier rendez-vous a été organisé le 15 juin après-midi à la MAS du Champ Rond à Saint-Ismier pour proposer à plus d'une soixantaine de participants un programme composé d'un temps de présentation de l'appel à projet 2024 et des nouveautés du cahier des charges, suivi d'un temps de partages et retours d'expérience autour du projet "Conter autrement", développé en 2022 à la MAS de Beaurepaire, en partenariat avec TEC, la Cie Superlevure, et les artistes Samuel Lachise et Géraldine Maurin. La rencontre s'est ensuite clôturée avec un temps d'interconnaissance sous la forme d'un speed-meeting en trois tablées organisées par territoire.

Une deuxième rencontre s'est tenue le 6 septembre, à Grenoble, dans les locaux de la Belle Electrique. Une cinquantaine de professionnels ont participé à cette réunion organisée spécifiquement pour accompagner les porteurs de projets en cours d'élaboration d'une candidature pour l'appel à projets 2024.

A noter également que le comité local de l'Isère est toujours en recherche active de nouvelles forces vives pour élargir et étayer son animation. Reposant actuellement uniquement sur deux personnes et l'aide étroite d'interSTICES, cette structuration ne répond pas encore aux enjeux d'accompagnement d'un territoire si fortement doté en initiatives Culture et Santé qui ont abouti au dépôt de 20 dossiers de candidatures sur l'AAP 2024. Les pistes évoquées du côté de la MC2 ou du Centre Médical Rocheplane devront être poursuivies en 2024.

□ **Comité local Loire / Haute-Loire :**

*Référents santé : **Alice Poncet**, Éducatrice spécialisée et référente Culture du Territoire Loire sud, DEAT 42 – Fondation OVE et **Sabrina Garnier**, chef de projet en charge de la qualité, la communication, de la formation et des projets, MAS les 4 vents.*

*Référents culture : **Aude Monasse**, responsable des relations avec les publics, Opéra de Saint-Etienne et **Sarah Wasserstrom**, Chargée de la programmation et de l'action culturelle, Château de Goutelas, Centre Culturel de Rencontres.*

Structures culturelles investies : Opéra de Saint-Etienne, Château de Goutelas, Le Fil, Cité du Design, Château de Goutelas, Superstrat, Service Culturel d'Yssingaux, Service culturel

de Monistrol, CC Marches du Velay, MAMC+, Théâtre du Verso, la Laverie, Médiathèque de Roanne et Montbrison, Musée Crozatier.

Ville de Saint-Etienne présente via Nathalie Nuel.

Départements 42 et 43 absents.



Depuis 2020, le comité local de la Loire s'est étendu au département de la Haute-Loire. En 2023, l'animation a reposé sur 4 structures, 2 historiques : la MAS Les 4 vents et l'Opéra de Saint-Etienne, et 2 nouvellement intégrées pour renforcer l'équipe à la suite du retrait du CHU de St-Etienne et de la vacance temporaire de la responsable de l'action culturelle et des publics de la Comédie de St-Etienne : le DEAT 42-Fondation OVE et le Château de Goutelas, Centre Culturel de Rencontres.

Malgré les difficultés rencontrées en 2022, le comité a retrouvé, dans la continuité du beau succès des réunions d'accompagnement qui s'étaient tenues à l'Opéra de St-Etienne en décembre 2022, une vraie dynamique au fil de l'année 2023 avec 2 rendez-vous qui ont chaque fois mobilisé plus d'une quarantaine de participants.

Le 1er s'est tenu le 8 juin 2023 à la Cité des Aînés (Aesio) à St-Etienne, à l'occasion du lancement de l'appel à projets Culture et Santé 2024. Se sont succédé un brise-glace en mouvement, un point d'actualité sur le programme régional, le nouveau cahier des charges et le nouveau dossier de candidatures et enfin la présentation d'un projet de création audiovisuelle mené en 2021 par l'IME Synergie 43, l'Hôpital de Jour les Hirondelles du CH Ste-Marie le Puy-en-Velay, le Service culturel de Monistrol-sur-Loire et l'équipe de la Casquette Production. Après la projection des films réalisés, les échanges entre la salle et les partenaires de ce projet ont été riches et d'autant plus vivants que deux des enfants ayant participé au projet étaient présents et ont pu partager leur expérience, leur vécu et expliquer le déroulement des tournages.

Afin de renforcer les liens entre les deux départements encore peu efficaces jusqu'ici, choix avait été fait de présenter un projet altiligérien.

C'est aussi dans cette optique que le 2ème rendez-vous 2023 a été organisé à la Capitelle à Monistrol-sur-Loire le 22 septembre. Cette session d'accompagnement des candidats à l'appel à projet 2024 a réuni plus de trente professionnels ligériens des secteurs culturel et sanitaire, 6 acteurs culturels et 2 agents hospitaliers altiligériens. Pour faciliter les échanges, 2 groupes ont été constitués. Côté Loire, 16 projets, en tout début de construction ou très structurés, ont été présentés par leurs acteurs. Côté Haute-Loire, 4 projets ont bénéficié des retours du Comité.

Le temps a certes manqué pour entrer dans le détail de chaque dossier mais on a pu par la suite observer une très nette augmentation des candidatures ligériennes à l'AAP 2024. La Haute-Loire commence également mais plus doucement à investir la démarche Culture et Santé.

Pour 2024, le comité souhaite poursuivre l'alternance des rencontres tantôt dans la Loire, tantôt en Haute-Loire, pour mieux mobiliser et fédérer les professionnels des 2 départements. A moyen terme, et en fonction de l'identification de professionnels susceptibles de l'animer, une autonomisation du Comité Haute-Loire sera envisagée. Des rendez-vous visio réguliers sont organisés entre les animatrices, pour fixer les objectifs, le calendrier et les missions de chacune.

A noter également la mise en place au dernier trimestre de l'année d'un nouvel outil de partage et de mutualisation sous la forme d'un PADLET. Regroupant à la fois des éléments de présentation du comité, les comptes-rendus des différents temps d'échanges organisés, les documents et ressources relatifs aux appels à projets, mais également un espace de partage d'expériences et de valorisation des productions Culture et Santé, cet espace numérique dédié au comité local devrait peu à peu être investi par les professionnels du réseau.

□ Comité local du Puy-de-Dôme :



*Animation côté Santé : **Laurent Fayard**, directeur des opérations sanitaires du CH Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, **Aurélie Vaissier**, assistante coordinatrice Prévention/Évènements - Service Animation, Prévention et Vie Sociale - CCAS de Clermont-Ferrand*

*Animation côté Culture : **Camille Maistre**, secrétaire générale de la Comédie de Clermont-Fd – Scène Nationale*

Structures culturelles investies : Comédie de Clermont-Ferrand, CTEAC du département (Billom Co, Agglo Pays d'Issoire, Riom Limagne Volcans, SMAD des Combrailles, etc.), Le Caméléon – Scène conventionnée à Pont-du-Château, la Coopérative de Mai, le Bief, Cour des Trois Coquins, Centre des Monuments Nationaux, Musée Bargoin, le MARQ, Réseau des Médiathèques CAM, le Pôle Imago, ESACM, la Baie des Singes.

Département 63 toujours présent.

Le Comité local continue sur sa belle lancée et réunit, lors de ses différents rendez-vous, une soixantaine de participants, dont un noyau dur d'une vingtaine de membres assidus. Aurélie Vaissier, coordinatrice au sein du CCAS de Clermont-Ferrand, a rejoint l'équipe d'animatrices fin 2022 et a ainsi facilité la mobilisation du secteur médico-social. Isabelle Copet ayant quitté ses fonctions de directrice du CH Ste-Marie Clermont-Fd-Allier à l'automne 2023, proposition a été faite à Laurent Fayard, nouveau Directeur adjoint en charge des opérations sanitaires, de devenir animateur à partir de janvier 2024.

En 2023, 5 rendez-vous ont été organisés dans des espaces très différents (salle culturelle, Centre hospitalier, Lycée), toujours en écho à un événement ou une actualité du Programme régional.

5 et 19 janvier 2023 à la Comédie de Clermont-Fd, comités d'accompagnement des candidatures à l'AAP 2023. Une dizaine de participants à chaque rencontre, plus ou moins avancés dans leur candidature, ont pu solliciter l'aide des animatrices mais aussi des partenaires publics, Région et DRAC, pour finaliser leur dossier. Ces 2 réunions ont été l'occasion de mieux comprendre le cahier des charges et les attendus du Programme. Ainsi tous les projets déposés dans le Puy-de-Dôme ont-ils été entendus en comité. De ce fait, aucune candidature hors sol et hors cadre n'a été enregistrée en 2023.

Le 27 mars 2023 à Egliseneuve-près-Billom, à l'occasion de la présentation en avant-première du premier volet de la série filmique « Le sens des masses » réalisée par Anne-Sophie Eward et Pierre Levchin avec les travailleurs non et mal-voyants de l'ESAT Escolore en partenariat avec le Service Culture de Billom Communauté. Malgré l'annulation de dernière minute de la signature officielle de la Convention ARS-DRAC-Région 2023-2028 prévue ce jour-là, cette rencontre a réuni une trentaine de professionnels ainsi que l'ensemble des travailleurs de l'ESAT Escolore (environ 50 personnes) et les travailleurs de l'ESAT de Thiers. La projection du 1er épisode a été suivie par un échange instructif et très joyeux avec l'équipe du film, artistes et travailleurs.

Dans un second temps, Fabrice Rose, référent culture du Centre Hospitalier Cœur du Bourbonnais dans l'Allier et Stéphanie Jardin, danseuse, sont revenus sur le projet danse-vidéo "Si on voyageait ensemble" mené en 2020 par la Cie Soon avec des élèves de l'IEM Thésée, d'une classe ULIS et d'une classe de CE2 de l'école Michelet-Berthelot de Saint-Pourçain-sur Sioule (Allier).

Accompagnés par Stéphanie Jardin, des enfants valides et des enfants en situation de handicap ont créé une chorégraphie sur le thème du voyage. L'intervention d'une danseuse et d'un cinéaste a permis de construire un objet artistique de qualité, et de renforcer le vivre ensemble. Ont suivi un point d'actualité du Programme Culture et Santé et un temps d'interconnaissance informel autour du buffet proposé par les travailleurs de l'ESAT Escolore.

Le 16 juin 2023 au Centre Hospitalier Sainte-Marie à Clermont-Fd, à l'occasion du festival le Printemps Culturel organisé par le CH afin de présenter l'ensemble des ateliers menés dans le cadre du programme Culture et Santé.

Présentation du nouveau cahier des charges et du nouveau dossier de candidature C&S, visite guidée du CH par un médecin en retraite, participation à la représentation de Black Forest par la Cie La Ligne de Flottaison accompagnée par Procédé Zèbre.

La cinquantaine de participants s'est montrée enthousiaste à l'idée de découvrir l'histoire et l'architecture de l'Hôpital psychiatrique, localement marquée par de nombreuses légendes urbaines. Cette rencontre a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution et la réalité de la médecine psychiatrique aujourd'hui.

Le 28 septembre 2023 au Lycée Gergovie à Clermont-Fd, en lien avec le projet mené par le CCAS de Clermont/EHPAD les Mélèzes, le Musée Roger Quilliot et la filière animation du Lycée Gergovie.

La journée s'est décomposée en 2 temps : une matinée consacrée aux projets à destination du grand âge (environ 80 participants dont une trentaine de lycéens), qui a permis d'introduire une nouvelle proposition du comité local, le « focus métier », en donnant la parole à une animatrice d'EHPAD afin qu'elle explique ses missions, son parcours, son cadre de travail. Cette présentation a reçu un bel accueil et sera reconduite lors des prochains rendez-vous. Elle permet de renforcer la connaissance des différents secteurs et de mieux comprendre le fonctionnement des institutions. Par la suite, le CCAS et le Musée Roger Quilliot ont présenté leur collaboration, avant de passer la parole au Collectif artistique Carton Plein, coordinateur du Labo « Vieillir Vivant », très actif dans la réflexion et l'accompagnement des actions visant

à mieux intégrer la place des personnes âgées dans la société. Ces échanges ont aussi mobilisé les élèves de la filière animation du Lycée.

L'après-midi, une session d'accompagnement des candidats à l'appel à projets 2024 a rassemblé une trentaine de participants. 10 projets y ont été exposés. Chaque candidat a pu ainsi partager ses interrogations et ses besoins. L'ensemble des projets a fait l'objet d'un dépôt de candidature en octobre 23. Tous ont reçu un avis favorable de la Commission régionale.

Pour 2024, 3 rencontres a minima seront proposées, sur un rythme moins intense pour ménager l'équipe d'animation : en mars pour faciliter la prise de contact entre les professionnels des 2 secteurs et commencer à construire des projets pour 2025 (présentation de projets portés en 23 et 24 par des GEM + temps d'interconnaissance), en juin au moment de l'ouverture de l'appel à projet (dans un site patrimonial hors Clermont, pour un focus sur les projets histoire et patrimoine), en septembre pour accompagner les candidats en amont du dépôt de leur dossier (dans un site hospitalier). Un quatrième rendez-vous, lié à la programmation de Mohamed El Khatib à la Comédie de Clermont-Fd à l'automne 2024, pourra donner lieu à une 2nde rencontre autour du Grand Age, très sollicitée par les membres du Comité.

Pour l'année à venir, l'enjeu reste de mobiliser davantage le secteur hospitalier que nous avons encore du mal à impliquer de façon régulière dans le programme. Le recrutement d'un(e) quatrième animateur(ice), côté culture, de préférence hors Clermont et issu(e) d'une structure intermédiaire, est toujours à l'étude. Par voie de conséquence, la coordination d'interSTICES laissera peu à peu place à une pleine autonomie du Comité local.

□ **Comité local Rhône :**

*Référents santé : **Coline Rogé**, chef de projet, CH Le Vinatier – La Ferme du Vinatier, **Julia Lemery**, chargée de développement culturel, OVE.*

*Référents culture : **Claire Leroy**, secrétaire générale et **Hélène Béranger**, chargée des relations avec les publics & de la coordination de l'accueil, La Machinerie, **Marion Duffoux**, Médiatrice culturelle – Musée des Beaux-Arts de Lyon, et **Sylvaine Boisson**, responsable des relations avec les publics, Théâtre de Villefranche (mais actuellement en indisponibilité).*

La Métropole de Lyon est très présente, représentée par Clotilde Charreton, chargée de missions Culture et Lien social.

Depuis 2021, le fonctionnement du comité a évolué :

- Un portage de chacune des rencontres du comité (3 par an) **par un binôme d'animatrices-coordinatrices**,
- Une proposition de rencontres plutôt thématiques s'appuyant sur des expériences ou des projets Culture et Santé réalisés, et le témoignage des porteurs de projets, dans un cadre formalisé

>>> **Déroulement rencontre (3h)**

**Présentation du binôme d'intervenants et présentation du lieu d'accueil de la réunion (15 min)*

**Tour de table rapide (20 min)*

**Présentation d'une expérience de projet (30 min) avec capsules « métiers »*

**Thématique proposé au débat (1h)*

** « Fenêtre à » : diffusion d'une petite vignette artistique lié au projet partagé ou à l'action des intervenants (15 min)*

**Temps d'accompagnement en lien avec calendrier de l'AAP (30 min)*

**Divers (10 min)*

En 2023, 3 réunions ont ainsi été organisées avec ce fonctionnement et ce déroulé.

- **Le 10 mars 2023**, à la Résidence Intercommunale Jean Villard à Pollionnay autour de la thématique de « L'implication et la participation des personnes accueillies en structures de soin dans le montage des projets culturels, notamment Culture et Santé, de la conception au bilan » en prenant appui sur le projet développé autour du projet de l'EHPAD en partenariat avec les Subsistances, avec la participation de résidents.
- **Le 19 juin 2023**, à l'hôpital des Charpennes – HCL, sur la thématique « Projets Culture & santé – Rencontres au long cours ? » en prenant appui sur les projets artistiques menés à l'hôpital des Charpennes depuis 20 ans.
- **Le 16 novembre 2023**, au CEFEDM sur la thématique « Les structures d'enseignement artistique supérieur et leur place dans les projets » avec la participation du CEFEDM, du CFMI, du Conservatoire et de l'Ecole Emile Cohl.

Elles ont beaucoup mobilisé avec entre quarante et soixante participants à chaque fois. Il est à noter par ailleurs un renouvellement intéressant des acteurs qui n'existaient plus. La thématique semble être intéressante tout comme désormais l'itinérance proposée.

Enfin, cette année, la dynamique du comité a été complétée par la proposition de 2 permanences techniques en visio au moment de la mise en place des appels à projets 2024 pour accompagner les candidats dans leur montage de projets.

L'objectif pour 2024 est d'une part de renforcer l'équipe d'animatrice du comité fragilisée par l'absence du Théâtre de Villefranche et le retrait de Fourvière, et d'autre part de renouveler les thématiques à aborder.

□ **Comité local Savoie :**

*Référent santé : **Carole Varvier**, mission culture, Centre hospitalier Métropole Savoie.*

*Référent culture : **plus de référence.***

Le Département de la Savoie après avoir été très présent et porteur de déploiement de Culture et Santé sur son territoire reste soutenant de la démarche engagée notamment en la relayant dans ses propres espaces de conduite de projet (les CAC, comités d'actions culturelles), mais dans un rapport plus distancié notamment en termes de présence sur les réunions du comité.

Le comité local de la Savoie a en 2023 rencontré énormément de difficulté. Déjà amoindrie l'animation du comité s'est vu encore fragilisée par le départ de Mélanie Faguer, qui pour l'heure n'est pas remplacé. Le contexte savoyard est en effet peu facilitant avec à ce jour de nombreuses directions d'équipements culturels en renouvellement.

Avant son départ, une réunion a été organisée par les 2 animatrices au Musée des Beaux-arts de Chambéry. Le programme autour des enjeux du déploiement de projets culturels dans les établissements de santé bien qu'alléchant n'a pu réunir que 4 professionnels.

□ **Comité local Haute-Savoie :**

*Référent santé : **Fanny Valentin**, responsable culturelle, EPSM 74.*



Référent culture : **Amélie Dubosc**, responsable Pôle éducation artistique et culturelle, Brise-Glace.

Un lien régulier est établi avec le Département via Guillemette Mailland-Rosset, chargée de mission « Pratiques culturelles des publics éloignés de la culture ».

Structures culturelles investies : Château Rouge, Auditorium de Seynod, Brise-Glace, Ecole des Beaux-arts du Genevois.

En Haute-Savoie, après plusieurs années sans comité à la suite de la scission avec la Savoie et une belle reprise mais éphémère du fait de la crise sanitaire, une dynamique est en place

depuis 2022. En effet, à l’initiative d’interSTICES, un nouveau binôme d’animatrices s’est constitué grâce à l’engagement d’une part de l’EPSM 74 et du Brise-Glace d’autre part. Elles ont pour spécificités d’apporter à cette nouvelle version du comité local de nouvelles méthodologies de rencontres basées sur l’intelligence collective et la participation et une coloration conviviale et sensible.

Quatre rencontres ont été programmées en 2023, et trois se sont tenues (une a dû être annulé faute d’un nombre d’inscrits suffisants).

La première s’est tenue le mardi 10 janvier au Brise-Glace en présence d’une quarantaine de professionnels : jeux d’interconnaissance, travail sur les ingrédients de la confiance du collectif comité local, tables de découverte, accélérateur de projet, temps d’informations et d’accompagnement sur les appels à projets, programmation comité local.

La seconde s’est déroulée le 4 mai à l’Hôpital de Reignier en présence d’une trentaine de participants.

La seconde s’est tenue à la Ferme de Chosal le 14 novembre avec l’idée de donner à découvrir le projet de la Ferme, « Les moulins de germain » via une présentation orale, une visite des lieux et du sentier et le partage d’une expérience collective créative avec un temps de phosphoration artistique autour d’un des éléments du moulin. La réunion a permis aussi de donner à voir les résultats des appels à projets 2024 à l’échelle régionale d’une part, mais aussi de la Haute-Savoie d’autre part. Elle n’a réuni néanmoins qu’une dizaine de personnes

Reste donc à poursuivre sur l’élan engagé en l’ancrant durablement sur le territoire et dans le temps notamment en veillant à une mobilisation suffisante et régulière des professionnels.

Une journée professionnelle d’échanges entre animateurs des comités locaux est programmée en janvier 2024.

Coordination de la communication du dispositif

En 2023, nous avons poursuivi les efforts engagés précédemment en matière de communication pour contribuer à une meilleure connaissance du programme et à la valorisation / diffusion des actions menées dans les établissements, et le cas échéant les objets produits :

- **Animation des outils de communication du dispositif** : sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse...
- **Diffusion des événements** : diffusion d'informations sur les sites et sur la procédure, annonce des événements...
- **Collecte des productions créées** dans le cadre de projets pour le fonds documentaire.
- **Envoi régulier d'une lettre d'information sur le dispositif régional** (diffusion de 8 numéros) : collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage des numéros.
- **Sensibilisation et information** sur le programme régional *Culture et Santé*.

Animation et coordination du dispositif durant l'année 2023

2 appels à projets annuel organisés en 2023 pour l'année 2023 et l'année 2024

Suivi des **14 établissements contractuels** en 2023

1 nouvel appel à projet pluriannuel lancé en 2023 pour la période 2024-2026

Avec **13 établissements** lauréats à suivre en 2023

6 journées de commission régionale et **2 réunions financières**

75 candidatures à instruire (AAP 23),

puis 119 candidatures encore à instruire (AAP 24)

51 projets et 94 autres accompagnés

Conseil et aide méthodologique **une cinquantaine** d'échanges

22 comités locaux (14 en 2022), plus les réunions de préparation

Représentation sur actions **une quarantaine de RDV**

10 réunions tripartites de pilotage ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage

5 échanges préparatoires en bilatéral

Nouvelle convention

1 nouvelle convention régionale cadre 2023-2028

1 événement de communication organisé mais annulé au dernier moment